BANK OF AFRICA

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
30 Juin 2022

BANK OF AFRICA
Adresse : 140 Avenue Hassan II, Casablanca
BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 2 056 066 480 dirhams
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT GROUPE - COMMUNICATION FINANCIÈRE
Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma

PORTAIL BANK OF AFRICA : www.bankofafrica.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : www.bmcetrade.com

PORTAIL BMCE CAPITAL : www.bmcecapital.com

Sommaire

A. COMMUNIQUÉ RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2022 3

B. PRÉSENTATION DE BANK OF AFRICA 6

C. COMPTES CONSOLIDÉS

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 7

ETATS CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES 8

1.1. Bilan consolidé 8
1.2. Compte de résultat consolidé 9
1.3. Variation des capitaux propres 10
1.4. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres 10
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 30 juin 2022 11
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe 12

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2022 22

2.1. Marge d'intérêts 22
2.2. Commissions nettes 22
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat 23
2.4. Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables 23
2.5. Produits et charges des autres activités 23
2.6. Charges générales d'exploitation 23
2.7 Coût du risque 24
2.8. Gains et pertes nets sur les autres actifs 24
2.9. Impôts sur les bénéfices 25

III. INFORMATION SECTORIELLE 26

3.1. Résultat par secteur opérationnel 26
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel 27

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU AU 30 JUIN 2022 28

4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux 28
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat 28
4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres 28
4.4. Titres au coût amorti 29
4.5. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit 29
4.6. Prêts, créances et dettes sur la clientèle 30
4.7. Dettes representées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie 32
4.8. Impots courants et différés 32
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers 32
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence 33
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation 33
4.12. Ecarts d'acquisition 34
4.13. Provision pour risques et charges 34

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE 35

5.1. Engagements de financement 35
5.2. Engagements de garantie 35

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL 35

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation 35
6.2. Synthèse des provisions et description des regimes existants 35

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 36

7.1. Evolution du capital et résultat par action 36
7.2. Périmètre de consolidation 36

D. COMPTES SOCIAUX 38

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 38

ETATS SOCIAUX

VIII. NOTE SUR LES RISQUES 68

8.1. Dispositif de gestion des risques 68
8.2. Risque de crédit 68
8.3. Dispositif de notation 70
8.4. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit 71
8.5. Risque pays 73
8.6. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt 74
8.7. Risque de marché 75
8.8. Risques opérationnels 77
8.9. Dispositif ICAAP 79
8.10 Plan de redressement de crise interne (PRCI) 79
8.11. Responsabilité environnementale, climatique et sociale 79
8.12. Adéquation des fonds propres 80

ir-bankofafrica.ma

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2022

LA DYNAMIQUE FINANCIERE ET COMMERCIALE SE POURSUIT AU PREMIER SEMESTRE 2022

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 23 septembre 2022, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1er semestre 2022 et arrêté les comptes y afférents.

Le Rapport Financier Semestriel 2022 est publié sur le site www.ir-bankofafrica.ma.

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE
-MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

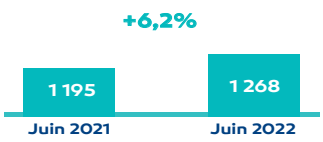

Le **Résultat Net Part du Groupe** progresse de **+6,2%**, à près de **1,3 milliard DH** à fin juin 2022.

PRODUIT NET BANCAIRE

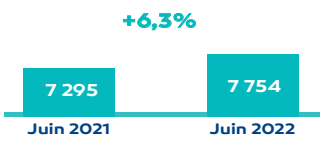

Le **Produit Net Bancaire du Groupe** enregistre une hausse de **+6,3%** à **7,8 milliards DH** à fin juin 2022 contre 7,3 milliards DH à fin juin 2021.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

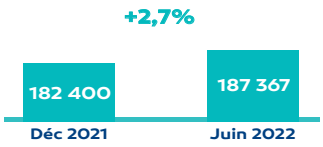

Les **crédits consolidés** *-hors resales-* affichent une croissance de **+2,7%** à **187,4 milliards DH** contre 182,4 milliards DH en décembre 2021.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

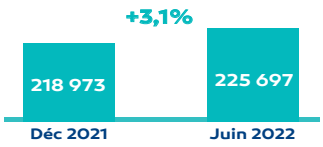

Les **dépôts de la clientèle du Groupe** augmentent de **+3,1%,** s'établissant à **226 milliards DH** contre 219 milliards DH en décembre 2021.

ACTIVITÉ SOCIALE
-MDH-

RÉSULTAT NET

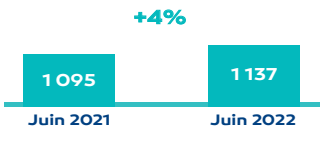

Le **Résultat Net de BANK OF AFRICA S.A** s'élève à **1,14 milliard DH** à fin juin 2022, soit une hausse de **+4%** par rapport à juin 2021.

PRODUIT NET BANCAIRE

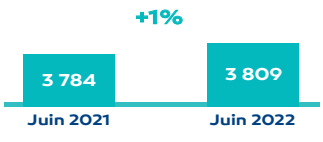

Le **Produit Net Bancaire de la Banque** ressort à **3,8 milliards DH** à fin juin 2022, en progression de près de +1%.

CRÉDITS À L'ÉCONOMIE

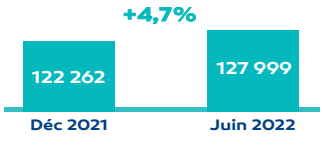

Les **crédits à la clientèle de la Banque** enregistrent une dynamique de croissance soutenue de **+4,7%,** s'établissant à **128 milliards DH** à fin juin 2022.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

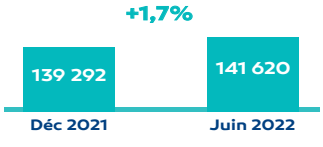

Les **dépôts de la clientèle au Maroc** s'inscrivent en évolution de **+1,7%** à près de **142 milliards DH** à fin juin 2022 contre 139 milliards DH en décembre 2021.

DES REVENUS ET DES RESULTATS EN EVOLUTION FAVORABLE

Hausse de +6,3% du Produit Net Bancaire consolidé à **7,7 milliards DH** à fin juin 2022, tirée par une croissance positive des lignes métiers de **+12% pour la marge sur commissions et +9% pour la marge d'intérêts.**

Progression des revenus de la Banque SA de près de +1% à 3,8 milliards DH, grâce à la bonne tenue du *Core Business* qui illustre une **croissance** de la **marge sur commissions** de +7% et de la **marge d'intérêts** de **+4%,** dans un contexte de recul de **-7%** du résultat des opérations de marché.

Stabilisation des charges générales d'exploitation sur une année glissante, **à 1,8 milliard DH** pour la Banque SA, ramenant le **coefficient d'exploitation à 46,8%** à fin juin 2022 contre 47,1% à fin juin 2021, en amélioration de 0,3p%.

En consolidé, hausse limitée des **charges générales d'exploitation de +2%,** soit un **coefficient d'exploitation de 51,1%** à fin juin 2022, en amélioration de -2,3p% par rapport à juin 2021.

Evolution du **Résultat Brut d'Exploitation consolidé** de +12% à 3,8 milliards DH, par rapport à juin 2021 et de +4% en social à 2 milliards DH.

Hausse de +8% du coût du risque consolidé en 2022 par rapport à 2021 à 1 384 millions DH, et un **ratio de coût du risque annualisé de 1,3%** stable par rapport à 2021.

Croissance de +6,2% du Résultat Net Part du Groupe s'établissant à 1 268 millions DH et de **+4% du Résultat Net de la Banque** à 1 137 millions DH.

Hausse de **+5,5% du Total Bilan** du Groupe BANK OF AFRICA s'élevant à 364 milliards DH.

Renforcement des Fonds Propres au premier semestre 2022 par l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de **1 milliard DH.**

Bonne dynamique commerciale avec un encours des **crédits consolidés *-Hors Resales-*** en croissance de +2,7% à 187,4 milliards DH à fin juin 2022, **portée par l'augmentation des crédits** de la Banque au Maroc de **+4,7%.**

Amélioration de la **part de marché crédits globaux de BANK OF AFRICA** à **12,91% à fin juin 2022.**

Hausse de +3% des dépôts de la clientèle consolidés à fin juin 2022, s'établissant à 226 milliards DH contre 219 milliards DH à fin décembre 2021.

Evolution des dépôts de la clientèle de la Banque de +1,7% à 141,6 milliards DH à fin juin 2022, portant la part de marché à 13,23% à fin juin 2022.

ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE POUR ACCOMPAGNER LES CLIENTS

Renforcement de la proximité avec les **Marocains Citoyens du Monde** à travers une offre de **produits et services technologiques,** des **mécanismes d'appui au financement à forte valeur ajoutée** et un accompagnement renforcé **dans leur pays de résidence,** sur les traversées aller/retour et durant leur séjour au Maroc.

Positionnement renforcé de BANK OF AFRICA auprès des Jeunes Actifs, à travers le lancement d'**une nouvelle offre compétitive** construite autour d'un **package attractif, une promotion sur le crédit immobilier et le crédit à la consommation** répondant aux principaux besoins du Jeune Actif.

Lancement du Crédit Immédiat conventionné bonifié, POSEF Programme « YASSIR », en partenariat avec la ***Fondation Mohammed VI*** en faveur des enseignants.

Lancement généralisé de la nouvelle offre **« Crédit Immédiat conventionné précompte sur pension CMR »** en faveur des clients seniors retraités de BANK OF AFRICA et ce, dans le cadre de son partenariat avec la Caisse Marocaine des Retraites -CMR-.

Participation de BANK OF AFRICA à la **3ème édition de la « Caravane de l'immobilier »,** organisée par la *Fondation Mohammedia des Œuvres Sociales des Magistrats et Fonctionnaires de la Justice.*

Poursuite de la **stratégie de digitalisation** des produits et services bancaires de BANK OF AFRICA avec le lancement d'une **nouvelle version de la plateforme « Agence Directe »** pour une **meilleure expérience client.**

Engagement de BANK OF AFRICA pour une **interconnexion des systèmes de paiement en Afrique** afin d'accélérer le commerce intra-africain lors de la **14ème édition du *« US-Africa Business Summit 2022 ».***

Signature par BANK OF AFRICA de deux conventions en faveur des adhérents de la ***Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales au Profit des Fonctionnaires et des Agents du Ministère de la Jeunesse et des Sports,*** et en faveur des adhérents de *l'Association des Œuvres Sociales de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi & des Compétences* -ANAPEC-, permettant ainsi de relayer la nouvelle offre *fonctionnaires* à l'ensemble des clients de BANK OF AFRICA.

Déploiement de la **nouvelle offre *« SANTE LEASE »*** par la **filiale Maghrebail** pour le financement de l'installation et le développement des Médecins et des dentistes.

Signature d'une **convention de partenariat entre BTI Bank et *Wafa Takaful*** qui permettra de commercialiser les produits de *Wafa Takaful* dans le réseau de BTI Bank.

Lancement d'un **service de paiement *Fintech,*** suite au partenariat entre **Damane Cash,** filiale de BANK OF AFRICA spécialisée dans les solutions de paiement, et ***« Paysend », Fintech* basée au Royaume-Uni,** pour la simplification des transferts d'argent au Maroc, permettant aux Marocains détenteurs d'un compte bancaire d'effectuer des transactions internationales instantanées et à prix réduit.

REALISATIONS PROMETTEUSES POUR LES FILIALES DU GROUPE

Performance significative pour **BOA Group** avec une **croissance des revenus et des résultats** - +9% pour le Produit Net Bancaire et +38% pour le Résultat Net Part du Groupe- tirée notamment par le ***Core Business,*** à savoir la marge d'intérêts et la marge sur commissions.

Appréciation de la production nette de Salafin de +7,1% s'établissant à 648 millions DH à fin juin 2022, suite notamment à la **réorganisation de son dispositif commercial,** à la **nouvelle dynamique de ses activités** et à l'amélioration de **la compétitivité de ses offres de financement**. Augmentation du **Résultat Net de +9%** à 48 millions DH à fin juin 2022.

Hausse de la production de Maghrebail de +12,2%, s'établissant à 1 460 millions DH à fin juin 2022, grâce à une dynamique commerciale déployée dans l'ensemble de ses régions d'implantation, se positionnant au 3ème rang avec une part de marché de 23,65% à fin juin 2022. **Croissance du Résultat Net de +16,5%** à 56,7 millions DH à fin juin 2022 contre 48,6 millions DH à fin juin 2021.

Appréciation du Produit Net Bancaire de Maroc Factoring de +12,7% pour s'établir à 16 millions DH à fin juin 2022 et de +26% du Résultat Net à 1,87 million DH.

Performance soutenue de la filiale madrilène avec un **Résultat Net** de 6,8 millions € à fin juin 2022, en croissance **de +43%** par rapport à fin juin 2021, grâce à une **dynamique commerciale soutenue de l'activité *Trade Finance*** matérialisée par la hausse significative du volume des opérations du Commerce Extérieur et du volume de *Finex,* respectivement, de +34% et +14% à fin juin 2022.

UN GROUPE ENGAGE EN FAVEUR D'UNE ECONOMIE DURABLE

Financement et accompagnement à travers la **Ligne Bleue exclusive à BANK OF AFRICA,** signée en 2017 avec **l'AFD** et la **BEI,** des projets à hauteur de **6 millions €,** notamment des stations d'épuration d'eau auprès des industriels.

Poursuite de la commercialisation par BANK OF AFRICA des offres signées avec la BERD, **GEFF II - *Green Economy Financing Facility* -** de 13 millions €, et **GVC - *Green Value Chain* -** de EUR 10 millions.

Désignation de BANK OF AFRICA en tant que **membre fondateur de *l'African Business Leaders Coalition - ABLC -,*** créée en mai 2022 par le ***Global Compact* des Nations Unies** afin de faire progresser la croissance, la prospérité et le développement durable de l'Afrique.

Financement du *Repowering* du parc éolien *Koudia El Baida* dans la région Tanger Tétouan – un investissement total de 44 millions € et doublement de la capacité existante du parc éolien à 100 MW - le plus ancien parc éolien à grande échelle d'Afrique et le **premier producteur indépendant d'énergie renouvelable au Maroc.**

Consolidation du **partenariat Finance Durable *World Environment Center* -WEC- BANK OF AFRICA** -scellé en mars 2020- par la visite du Département d'Etat des Etats-Unis au siège de BANK OF AFRICA en juin, un partenariat basé sur **une Assistance Technique offerte aux entreprises,** dont l'accès à un ***« Virtual Tech Forum »*** du WEC prévu en novembre.

BANK OF AFRICA rejoint le Conseil d'Administration du Cluster EnR – Accélérateur de Transition et association à but non lucratif, qui fédère l'ensemble des acteurs de la filière des énergies renouvelables pour le développement d'une **filière industrielle compétitive** à même de répondre aux objectifs de la stratégie nationale et de soutien à l'entreprenariat vert.

Partenariat scellé avec la BERD dans le domaine des obligations sociales et vertes, et organisation d'une **Table Ronde sur le thème de la « Finance à Impact Positif » en Afrique.** Elle a été **doublement consacrée en matière de *Trade Finance*** en 2021 et pour son engagement dans la Finance Durable.

ENGAGEMENT SOCIETAL REAFFIRME DE LA FONDATION BMCE BANK

Nouvel **hommage rendu à la Présidente de la Fondation BMCE BANK,** Dr. Leïla MEZIAN BENJELLOUN, par l'Association *« Bouabate Fès »,* en lui décernant le *« Trophée Fès Gate »* et le titre de **« Femme de l'année »** dans la catégorie « Action Sociale ».

Construction et équipement de 16 salles préscolaires dans les écoles publiques en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale pour la rentrée scolaire 2022-2023 et **réhabilitation et réaménagement de 5 écoles Medersat.com.**

Inauguration de **six nouvelles classes construites et équipées par la Fondation BOA** à l'école quartier Yama Tahoua au Niger.

Obtention par 390 élèves du réseau Medersat.com - de la 11ème cohorte- du **Baccalauréat,** session de juin 2022 dont 244 filles -soit 62,5% de filles- avec un taux global de réussite de 79%, et 59 % avec mention, dont 28 mention « Très Bien ».

Participation aux assises régionales de Casablanca-Settat organisées par l'Université Hassan II de Casablanca sur le PACTE ESRI -2030 -Plan National d'accélération de la transformation de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation- afin de partager son expérience et **l'engagement de la Fondation** tant dans le secteur de l'**Education** que dans le **domaine de l'Environnement.**

PRIX ET DISTINCTIONS

Renouvellement avec succès de la certification ISO 37001 de BANK OF AFRICA relative au **Système de Management Anti-Corruption,** après un audit approfondi réalisé par le cabinet accrédité *EuroCompliance.*

Renouvellement par BMCE Capital Gestion de ses **certifications « Engagements de services » et « ISO 9001 version 2015 »** suite à l'audit externe conduit par *Bureau Veritas Maroc.*

Conformité de BMCE Capital Gestion à la **norme internationale *« International Standard on Assurance Engagements - ISAE »* 3402 Type II** publiée par *« International Auditing and Assurance Standards Board - IAASB »* suite à la mission d'audit du cabinet Mazars.

Obtention par **BMCE Capital Solutions de la certification ISAE 3402 type II** pour son **activité Titres,** attestant de la fiabilité et de la qualité du dispositif de contrôle interne de BMCE Capital Solutions.

BANK OF AFRICA nommée **« Banque Emettrice la Plus Active au Maroc en 2021 »** par la BERD et ce, pour la coopération fructueuse entre les deux institutions dans le domaine du **financement du commerce extérieur** et illustrant les efforts fournis par BANK OF AFRICA pour continuer à offrir à sa clientèle des financements en devises à court-terme adaptés.

BANK OF AFRICA, **1ère Banque Marocaine à rejoindre la communauté WEP *« Women's Empowerment Principles »,*** initiative partenariale du Pacte mondial des Nations Unies et de ONU Femmes.

Signature par BANK OF AFRICA de la **Charte Entreprise *« Gender Diversity »,*** marquant son engagement à rejoindre le **réseau Africain pour la diversité,** à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

Obtention de BANK OF AFRICA, pour la 2ème année consécutive, du **prix du meilleur Rapport de Développement Durable dans le secteur financier** remis par la Bourse de Casablanca, avec un score de 97%.

Eurafric Information, filiale IT de BANK OF AFRICA, **primée *« Top Employer »*** par le prestigieux organisme international *Top Employers Institute* et ce, pour la 3ème année consécutive.

Eurafric Information officiellement **agréée Prestataire de Services de Certification Electronique** par la *Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information* -DGSSI- relevant de *l'Administration de la Défense Nationale.*

Obtention par Eurafric Information du **prix *« EIC - European Identity and Cloud* - édition 2022 »** dans la catégorie *« Identity Fabrics & IDaaS »,* par le cabinet *« KuppingerCole Analysts AG ».*

PROFIL

15 000
COLLABORATEURS

32
PAYS

2 000
POINTS DE VENTE

6,6
MILLIONS DE CLIENTS

BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, BANK OF AFRICA se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers aux domaines diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le *leasing,* le *factoring* et le *crédit à la consommation,* outre la *banque participative.*

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
A FIN JUIN 2022 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

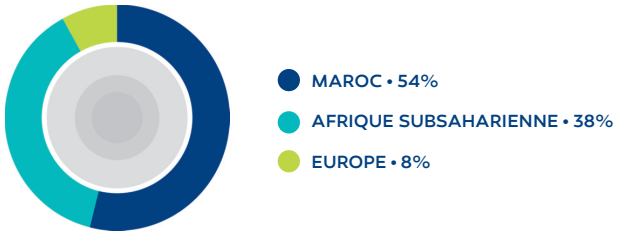

RATINGS

Moody's
BA1,
PERSPECTIVES STABLES

FitchRatings
BB,
PERSPECTIVES STABLES

V.E
Rating Extra-Financier
A+

COMMUNICATION FINANCIÈRE Site web : ir-bankofafrica.ma - Tél. : +212 522 462 810

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BANK OF AFRICA est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de 701 agences. BANK OF AFRICA, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique , en Europe, en Asie et en Amérique du Nord.

Les activités du Groupe BANK OF AFRICA s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

Le Groupe BANK OF AFRICA au Maroc

Les activités du Groupe BANK OF AFRICA au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.

- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BANK OF AFRICA s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

En vue d'améliorer la qualité de ses services BANK OF AFRICA a procédé en janvier 2019 à la création d'une nouvelle filiale qui couvre l'ensemble des services et traitement bancaires.

Le Groupe BANK OF AFRICA à l'international

La dimension internationale du Groupe BANK OF AFRICA trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BANK OF AFRICA UK et BANK OF AFRICA Europe, constituant les plate-formes du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Etranger. A cet effet, la Banque a créé BMCE EuroServices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BANK OF AFRICA s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville le groupe Bank of Africa détient depuis 2003 une participation dans la LCB BANK qui a atteint près de 40%.

Le développement du Groupe BANK OF AFRICA s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital du Groupe BOA présent dans dix huit pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 73% du Groupe bancaire panafricain.

Fidaroc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca

BDO Audit, Tax & Advisory

23, rue brahim Lemtouni
Quartier Oasis
20 410 - Casablanca - Maoc

GROUPE BANK OF AFRICA -BMCE GROUP
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA -BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 29.829.837, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.817.011. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 23 septembre 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 4,9 milliards de dirhams au 30 Juin 2022. En application des dispositions réglementaires en vigueur, il ressort des actifs pour un montant de 1,5 milliards de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA -BMCE GROUP établis au 30 juin 2022, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 23 septembre 2022

Les commissaires aux Comptes

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 40 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
23, Rue Lemtouni - Quartier Oasis 20410 Casablanca
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 /15
Télécopie : 212 5 22 29 33 05
ICE : 001529604000091

Mostafa FRAIHA
Associé

I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 juin 2022 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 23 Septembre 2022.

ACTIF IFRS	Note	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**4.1**	**18.454.884**	**19.737.051**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		**-**	**-**
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	4.2	43.914.582	35.604.594
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	1.106.823	807.037
Instruments dérivés de couverture		**-**	**-**
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		**-**	**-**
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4.3	560.060	1.708.897
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.3	4.901.780	4.969.163
Titres au coût amorti	**4.4**	**46.719.960**	**38.926.888**
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	**4.5**	**22.543.041**	**21.001.481**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	**4.5**	**198.363.097**	**197.020.207**
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		**-**	**-**
Placements des acitivités d'assurance		**-**	**-**
Actif d'impôt exigible	**4.8**	**1.066.367**	**981.203**
Actif d'impôt différé	**4.8**	**2.501.913**	**2.466.604**
Comptes de régularisation et autres actifs	**4.9**	**8.863.358**	**6.497.978**
Actifs non courants destinés à être cédés		**-**	**-**
Participations dans les entreprises mises en équivalence	**4.10**	**1.062.310**	**1.003.557**
Immeubles de placement	**4.11**	**3.571.851**	**3.560.318**
Immobilisations corporelles	**4.11**	**8.594.857**	**8.517.859**
Immobilisations incorporelles	**4.11**	**764.809**	**1.222.904**
Ecart d'acquisition	**4.12**	**1.032.114**	**1.032.114**
TOTAL ACTIF IFRS		**364.021.806**	**345.057.854**

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	Note	30/06/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			**-**
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			**-**
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions		-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture			
Titres de créance émis	**4.7**	**11.446.987**	**11.828.034**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**4.5**	**65.277.176**	**60.283.987**
Dettes envers la clientèle	**4.6**	**225.696.684**	**218.973.241**
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		**-**	**-**
Passif d'impôt courant	**4.8**	**1.447.560**	**1.357.479**
Passif d'impôt différé	**4.8**	**1.171.643**	**1.187.570**
Comptes de régularisation et autres passifs	**4.9**	**15.984.885**	**9.717.696**
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		**-**	**-**
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		**-**	**-**
Provisions pour risques et charges	**4.13**	**1.651.236**	**1.613.520**
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		**-**	**-**
Dettes subordonnées	**4.6**	**11.515.798**	**10.597.210**
TOTAL DETTES		**334.191.969**	**315.558.737**
Capitaux propres			
Capital et réservers liées		**19.971.255**	**19.292.416**
Réserves consolidées		**-**	**-**
- Part du groupe		2.246.619	1.920.836
- Part des minoritaires		4.716.714	4.357.111
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		**-**	**-**
- Part du groupe		583.411	587.204
- Part des minoritaires		494.827	492.175
Résultat de l'exercice		**-**	**-**
- Part du groupe		1.268.035	2.007.213
- Part des minoritaires		548.976	842.162
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		**29.829.837**	**29.499.117**
TOTAL PASSIF IFRS		**364.021.806**	**345.057.854**

(en milliers de DH)

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Compte de Résultat IFRS	Note	30/06/2022	30/06/2021
Intérêts et produits assimilés		7.943.002	7.406.634
Intérêts et charges assimilées		-2.221.144	-2.149.240
Marge d'intérêt	**2,1**	**5.721.858**	**5.257.394**
Commissions perçues		1.833.571	1.525.216
Commissions servies		-338.041	-192.349
Marge sur commissions	**2,2**	**1.495.530**	**1.332.867**
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat	**2,3**	**153.146**	**297.638**
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transactions		93.552	266.461
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		59.594	31.177
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	**2,4**	**183.878**	**189.438**
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables			
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables		183.878	189.438
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produit net des autres activités	2,5	435.330	499.134
Charges des autres activités	2,5	-235.487	-281.250
Produit net bancaire		**7.754.255**	**7.295.221**
Charges générales d'exploitation	2.6	-3.488.534	-3.404.139
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.6	-474.121	-492.876
Résultat Brut d'exploitation		**3.791.600**	**3.398.206**
Coût du risque		-1.383.786	-1.285.807
Résultat d'exploitation		**2.407.814**	**2.112.399**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		76.845,00	72.102,00
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	4.465,00	9.558,00
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant impôt		**2.489.124**	**2.194.059**
Impôt sur les résultats	2.8	-672.113	-519.910
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession			
Résultat net		**1.817.011**	**1.674.149**
Résultat Hors-groupe		548.976	479.527
Résultat net - Part du groupe		**1.268.035**	**1.194.622**

(en milliers de DH)

1.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2022							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2020 corrigés	**2.056.066**	**17.568.565**	**0**	**3.341.182**	**-406.386**	**22.559.427**	**5.421.103**	**27.980.530**
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2021	**2.056.066**	**17.568.565**	**0**	**3.341.182**	**-406.386**	**22.559.427**	**5.421.103**	**27.980.530**
Opérations sur capital		-332.215		332.215		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-1.028.033		-1.028.033	-516.561	-1.544.594
Résultat de l'exercice				**2.007.213**		**2.007.213**	**842.162**	**2.849.376**
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					19.582	19.582	-38	19.544
Ecarts de conversion					-35.036	-35.036	-73.617	-108.653
Gains ou pertes latents ou différés	**0**	**0**	**0**	**0**	**-15.454**	**-15.454**	**-73.655**	**-89.109**
Variation de périmètre						**0**		**0**
Autres variations				**284.516**		**284.516**	**18.399**	**302.915**
Capitaux propres clôture 31.12.2021	**2.056.066**	**17.236.350**	**0**	**4.937.094**	**-421.840**	**23.807.669**	**5.691.448**	**29.499.117**
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2022	**2.056.066**	**17.236.350**	**0**	**4.937.094**	**-421.840**	**23.807.669**	**5.691.448**	**29.499.117**
Opérations sur capital		678.839		-678.839		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-821.987		-821.987	-583.641	-1.405.628
Résultat de l'exercice				**1.268.035**		**1.268.035**	**548.976**	**1.817.011**
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-3.128	-3.128	2.843	-285
Ecarts de conversion					34.424	34.424	11.609	46.033
Gains ou pertes latents ou différés	**0**	**0**	**0**	**0**	**31.296**	**31.296**	**14.452**	**45.748**
Variation de périmètre				**-29.034**		**-29.034**		**-29.034**
Autres variations				**-186.659**		**-186.659**	**89.282**	**-97.378**
Capitaux propres clôture 30.06.2022	**2.056.066**	**17.915.189**	**0**	**4.488.609**	**-390.544**	**24.069.320**	**5.760.517**	**29.829.837**

1.4. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	30/06/2022	30/06/2021
Résultat net	**1.817.011**	**1.674.149**
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	**154.686**	**-138.395**
Écarts de conversion	154.686	-138.395
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Ecarts de réévaluation		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	**-19.829**	**-5.476**
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Eléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-19.829	-5.476
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**134.857**	**-143.871**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**1.951.868**	**1.530.278**
Part du groupe	1.314.785	1.108.593
Part des intérêts minoritaires	637.083	421.684

(en milliers de DH)

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2022

	NOTE	30/06/2022	31/12/2021
Résultat avant impôts		**2.489.124**	**3.834.831**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,6	474.121	1.057.794
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	2,7	115.569	154.474
+/- Dotations nettes aux provisions	2,7	836.484	1.941.416
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-76.845	-84.710
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-271.704	152.304
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement			–
+/- Autres mouvements		-33.670	-570.699
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		**1.043.955**	**2.650.578**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		3.505.455	-209.918
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		2.911.609	10.969.470
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-14.057.056	-17.712.835
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		4.379.007	9.710.108
- Impôts versés		-700.547	-829.786
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		**-3.961.532**	**1.927.039**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		**-428.454**	**8.412.448**
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		-544.530	-2.338.997
+/- Flux liés aux immeubles de placement		-31.995	31.317
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-99.384	-996.818
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**-675.909**	**-3.304.499**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-821.987	846.700
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		608.797	-1.102.283
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**-213.190**	**-255.584**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		23.979	-440.672
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**-1.293.574**	**4.411.694**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		**22.679.565**	**18.267.870**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	19.737.051	16.291.624
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		2.942.513	1.976.247
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		**21.385.991**	**22.679.565**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	18.454.884	19.737.051
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		2.931.107	2.942.513
Variation de la trésorerie nette		**-1.293.573**	**4.411.694**

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.6.1.1. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;

La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;

Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.

Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration (intégration globale ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 Juin 2022, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparait un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;

Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.1.2. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

Coût amorti ;

Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI »);

Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise

et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;

La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;

Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié:

d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou

d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

toujours évalués à la juste valeur par résultat,

sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le

comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

passif financier au coût amorti ;

passif financier à la juste valeur par résultat ;

passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat:

dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou

si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou

si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat «Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables» lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

« Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

« Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.

« Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

• Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)

• Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut

• Existence d'impayés,

• Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,

• Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

le type d'instrument ;

la note de risque de crédit ;

le type de garantie ;

la date de comptabilisation initiale ;

la durée à courir jusqu'à l'échéance ;

le secteur d'activité ;

l'emplacement géographique de l'emprunteur ;

la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;

le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, Bank Of Africa a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculé en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc..), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dires d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

Lors des évaluations ultérieures :

En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2

Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 Juin 2022, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

i. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.1.3. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par BANK OF AFRICA

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.1.4. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et« Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impacts capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :

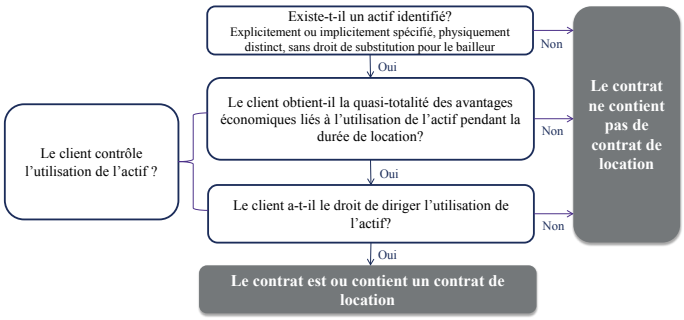

Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;

Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;

Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.6.1.5. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 Juin 2022 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.2. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'ancienneté compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation…) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture…) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;

le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;

l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.3. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BANK OF AFRICA sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.4. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

obligation actuelle envers un tiers.

Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.5. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou

Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

1.6.6. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.7. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

Les provisions pour les avantages au personnel ;

La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Crise sanitaire et impact IFRS 9

Le Groupe BANK OF AFRICA applique les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) à ses comptes consolidés.

La norme IFRS 9 a introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues. Elle a introduit une classification avec 3 phases (buckets 1, 2 et 3) reposant notamment sur une définition du défaut (bucket 3) et un concept de dégradation significative du risque de crédit (déclenchement du passage du bucket 1 au bucket 2).

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

• Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)

• Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut

• Existence d'impayés,

• Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,

• Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Cette norme instaure un modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les crédits et les instruments de dettes évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales. Cette approche vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Les pertes attendues sur les différents portefeuilles sont calculées en s'appuyant sur les trois principaux paramètres de risque modélisés à partir des données historiques disponibles par segment de portefeuille : la probabilité de défaut 'PD' à un an et à maturité, la perte en cas de défaut 'LGD' et le montant de l'exposition en cas de défaut 'EAD'. Des méthodes basées sur les pertes historiques sont retenues pour des portefeuilles appropriés.

Cette norme a par ailleurs été conçue pour être prospective (forward looking) et anticiper des évènements futurs de défaut à la date de chaque arrêté. Des scénarios de forward looking sont ainsi intégrés dans les modèles de calcul des ECL.

Dans le contexte particulier de l'arrêté du 30 juin 2022, BANK OF AFRICA BMCE Group a procédé à des ajustements, afin d'anticiper, estimer et piloter les impacts de la crise sanitaire actuelle.

Afin de faire évoluer le modèle IFRS 9 au vu des effets actuels sur l'économie marocaine, une révision des données prospectives et scénarios de « forward looking » a été effectuée en prenant en compte leurs effets sur les probabilités de défaut (PD). Cette révision s'est basée sur l'évolution des Ratings des secteurs économiques.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin juin 2022. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2022

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	30/06/22			30/06/21		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**5.367.880**	**1.364.561**	**4.003.319**	**5.191.928**	**1.271.712**	**3.920.215**
Comptes et prêts/emprunts	5.002.776	1.351.058	3.651.718	4.913.774	1.258.432	3.655.341
Opérations de pensions	0	13.503	-13.503	0	13.280	-13.280
Opérations de location-financement	365.104	0	365.104	278.154	0	278.154
Opérations interbancaires	**369.992**	**517.888**	**-147.895**	**320.970**	**493.931**	**-172.962**
Comptes et prêts/emprunts	368.681	414.564	-45.883	315.640	356.745	-41.105
Opérations de pensions	1.311	103.324	-102.012	5.330	137.186	-131.856
Emprunts émis par le Groupe		**338.695**	**-338.695**		**383.596**	**-383.596**
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			**0**			**0**
Instruments de dette	**2.205.130**		**2.205.130**	**1.893.736**		**1.893.736**
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	**7.943.002**	**2.221.144**	**5.721.858**	**7.406.634**	**2.149.240**	**5.257.394**

(En milliers de DH)

2.2. COMMISSIONS NETTES

	30/06/22			30/06/21		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**1.423.437**	**123.321**	**1.300.116**	**1.158.205**	**74.964**	**1.083.241**
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	954.426		954.426	862.911		862.911
sur titres	118.133	27.462	90.671	101.093	55.439	45.654
de change	350.879	95.859	255.019	194.201	19.525	174.676
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	**410.134**	**214.720**	**195.414**	**367.011**	**117.386**	**249.626**
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	233.445	65.633	167.812	193.026	40.695	152.331
Assurance			-			-
Autres	176.688	149.087	27.601	173.986	76.691	97.295
Produits nets de commissions	**1.833.571**	**338.041**	**1.495.530**	**1.525.216**	**192.349**	**1.332.867**

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	30/06/22			30/06/21		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total
Titres à revenu fixe et variable	48.042	59.594	107.636	262.899	31.177	294.076
Instruments financiers dérivés	45.510		45.510	3.562		3.562
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	**93.552**	**59.594**	**153.146**	**266.461**	**31.177**	**297.638**

(En milliers de DH)

2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	30/06/22	30/06/21
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes	183.878	189.438
TOTAL	**183.878**	**189.438**

(En milliers de DH)

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	30/06/22			30/06/21		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	119.975	57.095	62.880	116.083	54.586	61.497
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	220.573	159.557	61.016	202.481	167.576	34.905
Autres produits d'exploitation non bancaires	94.782	18.835	75.947	180.571	59.088	121.483
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	**435.330**	**235.486**	**199.843**	**499.135**	**281.250**	**217.885**

(En milliers de DH)

2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	30/06/22	30/06/21
Charges de personnel	1.960.123	1.941.000
Impôts et taxes	185.109	177.182
Charges externes	1.257.165	1.196.258
Autres charges générales d'exploitation	86.137	89.700
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	474.121	492.876
Charges générales d'exploitation	**3.962.655**	**3.897.015**

(en milliers de DH)

2.7. COÛT DU RISQUE

	30/06/22	30/06/21
Dotations nettes aux dépréciations	**-952.053**	**-946.883**
Bucket 1	**-170.432**	**-186.034**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	18.100	527
Dont Prêts et créances à la clientèle	-46.269	-3.507
Dont Engagements hors bilan	-26.694	-7.910
Dont Instruments de dettes	-115.569	-175.144
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		-
Bucket 2	**-181.350**	**-20.886**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	657	-199
Dont Prêts et créances à la clientèle	-182.167	-19.256
Dont Engagements hors bilan	160	-1.450
Dont Instruments de dettes		19
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		-
Bucket 3	**-600.272**	**-739.963**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-2.380	25
Dont Prêts et créances à la clientèle	-597.718	-737.100
Dont Engagements hors bilan	-174	-2.888
Dont Instruments de dettes		-
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		
Récupérations sur créances amorties	47.862	33.752
Pertes sur créances irrécouvrables	-408.242	-372.246
Autres	-71.353	-429
Coût du risque	**-1.383.786**	**-1.285.807**

2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	30/06/22	30/06/21
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	5.387	7.497
Plus-values de cession	5.387	7.772
Moins-value de cession		275
Autres	-922	2.061
Gains ou pertes sur autres actifs	**4.465**	**9.558**

2.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.9.1. Impôts courants et Impôts differes

	30/06/22	31/12/21
Impôts courants	1.066.367	981.203
Impôts différés	2.501.913	2.466.604
Actifs d'impôts courants et différés	**3.568.280**	**3.447.807**
Impôts courants	1.447.560	1.357.479
Impôts différés	1.171.643	1.187.570
Passifs d'impôts courants et différés	**2.619.203**	**2.545.049**

(en milliers de DH)

2.9.2. Charge nette d'impôts sur les benefices

	30/06/22	30/06/21
Charge d'impôts courants	-705.206	-555.873
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	33.094	35.963
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**-672.112**	**-519.910**

(en milliers de DH)

2.9.3. Le taux effectif d'impôt

	30/06/22	30/06/21
Résultat avant impôt	2.489.124	2.194.059
Charges d'impôt sur les bénéfices	-672.112	-519.910
Taux d'impôt effectif moyen	**27,0%**	**23,7%**

(en milliers de DH)

III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA Activité Maroc

- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,

- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébail, Maroc Factoring, Acmar

- Activités à l'International : Banque de Développement du Mali, BANK OF AFRICA Europe, BANK OF AFRICA UK, LCB Bank, BOA Group.

3.1. Résultat par secteur opérationnel

	30/06/2022					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2.599.543	16.497	346.754	-2.554	2.761.620	**5 721 860**
Marge sur commissions	569.803	91.252	15.378	0	819.097	**1 495 530**
Produits nets bancaires	**3.237.379**	**207.656**	**367.196**	**60.324**	**3.881.700**	**7 754 255**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1.594.313	-149.353	-130.268	-38.500	-2.050.222	**(3 962 656)**
Résultat brut d'exploitation	**1.643.066**	**58.303**	**236.928**	**21.824**	**1.831.478**	**3 791 600**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-344.992	-38.661	-83.501	-3.629	-201.329	**(672 112)**
Résultat part du groupe	**563.830**	**58.798**	**61.543**	**4.642**	**579.222**	**1 268 035**

(en milliers de DH)

	30/06/2021					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2.388.874	33.497	240.725	-1.594	2.595.892	**5 257 394**
Marge sur commissions	536.957	78.174	11.805	0	705.931	**1 332 867**
Produits nets bancaires	**3.212.839**	**177.398**	**257.304**	**59.903**	**3.587.778**	**7 295 221**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1.649.028	-131.671	-126.868	-38.135	-1.951.314	**(3 897 015)**
Résultat brut d'exploitation	**1.563.811**	**45.727**	**130.435**	**21.768**	**1.636.465**	**3 398 206**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-209.563	-33.519	-65.133	-4.861	-206.834	**(519 910)**
Résultat part du groupe	**511.115**	**58.090**	**66.462**	**1.249**	**557.707**	**1 194 622**

(en milliers de DH)

3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel

	30/06/2022					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Total bilan	**222 872 810**	**1 215 589**	**16 233 822**	**168 455**	**123 531 129**	**364 021 806**
Elements d'actif						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 279 870	13 371	24 725	5 028	2 138 845	**5 461 840**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	130 784 189	0	15 440 245	1	52 138 663	**198 363 097**
Acitfs financiers à la juste valeur par résultat	43 907 431	157 079	861	0	956 034	**45 021 405**
Titres au coût amorti	9 136 690	0	0	0	37 583 270	**46 719 960**
Elements du passif						
Dettes envers la clientele	143 533 011	0	623 800	0	81 539 873	**225 696 684**
Fonds propres	19 764 562	455 706	1 420 897	(276 614)	8 465 286	**29 829 837**

(en milliers de DH)

	31/12/2021					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Total bilan	**212 670 867**	**974 889**	**16 397 075**	**112 191**	**114 902 832**	**345 057 853**
Elements d'actif						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 401 795	13 468	22 987	5 028	3 234 782	**6 678 060**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	129 816 529	0	15 575 842	1	51 627 835	**197 020 207**
Acitfs financiers à la juste valeur par résultat	35 604 594	127 606	861	0	678 570	**36 411 631**
Titres au coût amorti	8 940 604	0	0	0	29 986 285	**38 926 888**
Elements du passif						
Dettes envers la clientele	140 432 011	0	681 183	0	77 860 047	**218 973 241**
Fonds propres	19 445 454	454 028	1 603 473	(241 601)	8 237 763	**29 499 117**

(en milliers de DH)

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2022

4.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

	30/06/22	31/12/21
Valeurs en caisse	**4.896.835**	**4.035.720**
Banques centrales	13.535.185	15.677.912
Trésor public	18.152	18.655
Service des chèques postaux	4.712	4.765
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	13.558.049	15.701.332
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**18.454.884**	**19.737.051**

(en milliers de DH)

4.2. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30/06/22			31/12/21		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Titres de créance négociables	**36.263.587**	**-**	**36.263.587**	**23.624.711**	**-**	**23.624.711**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	33.471.585		33.471.585	21.830.202		21.830.202
Autres titres de créances négociables	2.792.003		2.792.003	1.794.508		1.794.508
Obligations	**1.854.777**	**-**	**1.854.777**	**845.949**	**-**	**845.949**
Obligations d'Etat	750.959		750.959	489.311		489.311
Autres obligations	1.103.818		1.103.818	356.638		356.638
Actions et autres titres à revenu variable	**5.798.603**	**1.106.823**	**6.905.425**	**11.082.442**	**807.037**	**11.889.479**
Opérations de pension	**-**		**-**	**-**		**-**
Prêts	**-**		**-**	**-**		**-**
aux établissements de crédit			0			0
à la clientèle entreprises			0			0
à la clientèle particuliers			0			0
Instruments financiers dérivés de transaction	**-2.385**	**0**	**-2.385**	**51.492**	**0**	**51.492**
Instruments dérivés de cours de change	-2.385		-2.385	51.492		51.492
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit			0			0
Autres instruments dérivés			0			0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**43.914.582**	**1.106.823**	**45.021.405**	**35.604.594**	**807.037**	**36.411.631**
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						

4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	30/06/22			31/12/21		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	560.060	-	-135.695	1.708.897	12.459	-109.407
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.901.780	1.610.323	-591.709	4.969.163	1.618.324	-589.865

(en milliers de DH)

4.4. Titres au coût amorti

	30/06/22	31/12/21
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	**10.314.804**	**5.289.826**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	9.553.990	4.489.117
Autres Titres de Créances Négociables	760.815	800.709
Obligations	**37.461.753**	**34.572.774**
Obligations d'Etat	33.293.978	31.424.962
Autres Obligations	4.167.775	3.147.812
Dépréciations	**-1.056.598**	**-935.711**
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI	**46.719.960**	**38.926.888**

(en milliers de DH)

4.5. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

	30/06/22	31/12/21
Comptes à vue	11.703.737	9.832.598
Prêts	10.780.934	11.116.163
Dont prêts de tresorerie JJ	*189.919*	*338.224*
Opérations de pension	124.117	137.872
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**22.608.788**	**21.086.633**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-65.748	-85.152
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**22.543.040**	**21.001.481**

(en milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	30/06/22	31/12/21
Comptes à vue	6.385.780	5.788.333
Emprunts	28.548.616	28.605.406
Dont emprunt de tresorerie JJ	*2.566.159*	*1.428.135*
opérations de pension	30.342.779	25.890.248
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**65.277.176**	**60.283.987**

(en milliers de DH)

4.6. PRETS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	30/06/22	31/12/21
Comptes ordinaires débiteurs	21.534.265	21.271.250
Prêts consentis à la clientèle	168.664.330	163.038.442
Opérations de pension	10.996.560	14.644.680
Opérations de location-financement	14.952.466	14.959.186
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**216.147.620**	**213.913.559**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-17.784.523	-16.893.353
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**198.363.097**	**197.020.206**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/22	31/12/21
Banque au Maroc	130.784.189	129.816.529
Services Financiers Spécialisés	15.440.245	15.575.842
Activités à l'international	52.138.663	51.627.835
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	1,00	1,00
Total en principal	**198.363.096**	**197.020.206**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**198.363.096**	**197.020.206**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/22	31/12/21
Maroc	146.224.435	145.392.371
Afrique	48.408.760	47.550.569
Europe	3.729.902	4.077.266
Total en principal	**198.363.097**	**197.020.207**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**198.363.097**	**197.020.207**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES PRETS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/22							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**569.869**	**-**	**-**	**569.869**	**9.809**	**-**	**-**	**9.809**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	569.869			569.869	9.809			9.809
Actifs Financiers au coût amorti	**246.655.209**	**18.923.758**	**20.953.997**	**286.532.964**	**2.574.228**	**2.675.117**	**13.657.523**	**18.906.868**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	22.562.260	40.883	5.645	22.608.788	59.791	443	5.514	65.747
Prêts et créances sur la clientèle	176.316.392	18.882.875	20.948.351	216.147.618	1.457.840	2.674.674	13.652.009	17.784.523
Titres de dettes	47.776.557			47.776.557	1.056.598	-	-	1.056.598
Total Actif	**247.225.078**	**18.923.758**	**20.953.997**	**287.102.833**	**2.584.037**	**2.675.117**	**13.657.523**	**18.916.677**
Total Hors Bilan	**49.136.129**	**143.842**	**140.472**	**49.420.443**	**228.207**	**561**	**119.726**	**348.495**

	31/12/21							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**1.728.503**	**-**	**-**	**1.728.503**	**19.606**	**-**	**-**	**19.606**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1.728.503			1.728.503	19.606			19.606
Actifs Financiers au coût amorti	**235.322.843**	**19.728.446**	**19.811.502**	**274.862.792**	**2.437.089**	**2.488.478**	**12.988.649**	**17.914.216**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	21.039.082	**41.369**	6.182	21.086.634	79.576	**539**	5.037	85.152
Prêts et créances sur la clientèle	174.421.162	19.687.077	19.805.320	213.913.559	1.421.802	2.487.939	12.983.612	16.893.353
Titres de dettes	39.862.599			39.862.599	935.711	-		935.711
Total Actif	**237.051.346**	**19.728.446**	**19.811.502**	**276.591.295**	**2.456.695**	**2.488.478**	**12.988.649**	**17.933.822**
Total Hors Bilan	**47.468.431**	**178.786**	**129.624**	**47.776.841**	**201.288**	**947**	**120.387**	**322.622**

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	30/06/22	31/12/21
Comptes ordinaires créditeurs	137.633.458	132.539.204
Comptes à terme	31.373.274	31.794.130
Comptes d'épargne	43.884.932	42.213.080
Bons de caisse	3.740.885	4.004.929
Opérations de pension	899.081	159.156
Autres comptes crediteurs	8.165.054	8.262.741
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**225.696.684**	**218.973.241**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/22	31/12/21
Banque au Maroc	143.533.011	140.432.011
Services Financiers Spécialisés	623.800	681.183
Activités à l'international	81.539.873	77.860.047
Getion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	**225.696.684**	**218.973.241**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**225.696.684**	**218.973.241**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/22	31/12/21
Maroc	144.156.811	141.113.194
Afrique	80.582.183	76.420.029
Europe	957.690	1.440.017
Total en principal	**225.696.684**	**218.973.241**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**225.696.684**	**218.973.241**

(en milliers de DH)

4.7. DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	30/06/22	31/12/21
Autres dettes représentées par un titre	**11.446.987**	**11.828.034**
titres de créances négociables	11.446.987	11.828.034
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	**11.515.798**	**10.597.210**
Emprunt subordonnés	11.515.798	10.597.210
à durée déterminée	8.515.798	7.597.210
à durée indéterminée	3.000.000	3.000.000
Titres subordonnés	**0**	**0**
à durée déterminée		
à durée indéterminée	**0**	**0**
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Total	**22.962.785**	**22.425.244**

(en milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	30/06/22	31/12/21
Impôts courants	1.066.367	981.203
impôts différés	2.501.913	2.466.604
Actifs d'impôts courants et différés	**3.568.280**	**3.447.807**
Impôts courants	1.447.560	1.357.479
impôts différés	1.171.643	1.187.570
Passifs d'impôts courants et différés	**2.619.203**	**2.545.049**

(en milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	30/06/22	31/12/21
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	188.041	176.286
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	67.627	133.348
Comptes d'encaissement	436.167	399.022
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	2.311.992	1.548.872
Debiteurs divers	5.736.428	3.983.177
Comptes de liaision	123.103	257.273
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	**8.863.358**	**6.497.977**
Dépôts de garantie reçus	5.636	6.297
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	3.337.335	147.509
Comptes d'encaissement	2.604.127	1.593.413
charges à payer et produits constatés d'avance	1.522.622	1.357.115
Autres créditeurs et passifs divers	8.515.165	6.613.363
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	**15.984.885**	**9.717.696**

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	30/06/22	31/12/21
Acmar	22.880	27.312
Banque de Développement du Mali	628.115	629.469
Eurafric	-24.058	-23.337
Africa Morocco Links	42.075	6.559
Société Conseil Ingénierie et Développement	146.370	145.843
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	98.662	92.351
Participations dans Sociétés mises en équivalences chez BOA	148.266	125.359
Participations dans les sociétés mises en equivalence	**1.062.310**	**1.003.557**

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan JUIN 2022	Produit net bancaire-chiffre d'affaires JUIN 2022	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe JUIN 2022
Acmar	719.633	73.561	11.036	2.207
Banque de Développement du Mali	16.147.762	388.914	162.336	52.793
Africa Morocco Links	370.223	190.503	6.090	3.106
Eurafric	305.944	216.290	1.618	-690
Société Conseil Ingénierie et Développement	568.878	124.006	8.466	3.293
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	679.507	6.139	-18.100	-9.231

(en milliers de DH)

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

Actifs financiers à la juste valeur par résultat	30/06/22			31/12/21		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse-ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse-ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	**17.476.758**	**8.881.902**	**8.594.856**	**17.029.325**	**8.511.467**	**8.517.858**
Terrains et constructions	5.551.834	1.448.297	4.103.537	5.624.844	1.368.653	4.256.191
Equipement, Mobilier, Installations	5.116.893	3.568.529	1.548.364	4.922.622	3.408.838	1.513.785
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	6.808.031	3.865.076	2.942.955	6.481.859	3.733.977	2.747.882
Immobilisations Incorporelles	**2.569.630**	**1.804.821**	**764.809**	**3.164.734**	**1.941.830**	**1.222.904**
Logiciels informatiques acquis	1.928.246	1.602.416	325.831	2.422.268	1.746.005	676.264
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	641.383	202.405	438.978	742.466	195.826	546.640
Immeubles de placements	**3.890.875**	**319.024**	**3.571.851**	**3.878.551**	**318.233**	**3.560.318**

(en milliers de DH)

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	30/06/22	30/06/21
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-28.953	-27.720
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-130.949	-128.211

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/22	31/12/21
Immobilisations corporelles	8.594.856	8.517.858
Dont droits d'utilisation	1.099.114	1.232.526

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

Passifs au titre de la dette locative	30/06/22	31/12/21
Compte de régularisation et autres passifs	15.984.885	9.717.696
Dont dette locative	1.136.488	1.259.985

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	30/06/22	31/12/21
Valeur brute comptable en début de période	**1.032.114**	**1.032.114**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**1.032.114**	**1.032.114**
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	**1.032.114**	**1.032.114**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	**1.032.114**	**1.032.114**

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 30/06/2022	Valeur nette comptable 31/12/2021
Maghrébail	10.617	10.617
Banque de développement du Mali	3.588	3.588
Salafin	184.978	184.978
Maroc Factoring	1.703	1.703
BMCE Capital Bourse	2.618	2.618
BANK OF AFRICA Europe	3.354	3.354
BOA Group	711.976	711.976
LOCASOM	98.725	98.725
CID	14.555	14.555
TOTAL GROUPE	**1.032.114**	**1.032.114**

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	30/06/22	31/12/21
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	**1.613.520**	**1.407.895**
Dotations aux provisions	75.386	708.868
Reprises de provisions	-57.269	-334.954
Autres mouvements	19.599	-168.289
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**1.651.236**	**1.613.520**

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	juin-22	déc-21
Engagements de financements donnés	**21.193.758**	**18.579.858**
Aux établissements de crédit	1.207.673	2.121.021
A la clientèle	19.986.085	16.458.837
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	**1.403.179**	**1.349.237**
des établissements de crédit	1.403.179	1.349.237
de la clientèle	-	-

» Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	juin-22	déc-21
Engagements de garantie donnés	**28.226.684**	**29.196.984**
D'ordre des établissements de crédit	7.045.817	8.226.174
D'ordre de la clientèle	21.180.867	20.970.810
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	**97.216.841**	**105.479.486**
des établissements de crédit	93.674.151	101.912.528
de l'état et d'autres organismes de garantie	3.542.690	3.566.958

» Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

» Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

» Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit..

» Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

» Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	juin-22	déc-21
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	424.063	526.965
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	**424.063**	**526.965**

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges» du Passif.

6.2.2. Hypothèses de base des calculs

Hypothèses économiques	**30/06/22**
Taux d'actualisation	2,43%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	2%
Taux de charges sociales patronales	10,96%
Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	juin-22	déc-21
Charge normal de l'exercice	-5.261	-9.192
Charge d'intérêt	-6.132	-13.498
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre	53.547	
Coût net de la période	42.154	-22.690
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	juin-22	déc-21
Dette actuarielle d'ouverture	**526.965**	**504.275**
Charge normale de l'exercice	16.867	-26.867
Charge d'intérêt	6.132	13.498
Pertes / Gains actuariels	-53.547	
Autres écarts actuariels	-45.988	
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-11.606	36.059
Indemnités supplémentaires		
Autre	25.241	
Dette actuarielle de clôture	**464.064**	**526.965**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Résultat par action

	30/06/22	30/06/21
Capital (en MAD)	2.056.066.480	2.056.066.480
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	205.606.648	205.606.648
Résultat part du groupe (en MAD)	1.268.034.866	1.194.622.000
Résultat par action (en MAD)	6,17	5,81
Résultat dilué par action (en MAD)	6,17	5,81

7.1.2. Opérations réalisées sur le capital

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2018	179.463.390	10	1.794.633.900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2019	199.820.500	10	1.998.205.000
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2020	205.606.648	10	2.056.066.480
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2021	205.606.648	10	2.056.066.480
Nombres d'actions émises au 30 Juin 2022	205.606.648	10	2.056.066.480

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	39,42%	39,42%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL HOLDING (BANK OF AFRICA UK)	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	78,63%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAMWIL WAL INMAA	Banque Participative	56,40%	56,40%	M E E

BANK OF AFRICA détient 39,42% des droits de vote de la LCB Bank, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BANK OF AFRICA puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BANK OF AFRICA est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB Bank à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BANK OF AFRICA a la charge de nommer le sénior management de la LCB Bank, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BANK OF AFRICA et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

7.3. Parties liées

7.3.1. Eléments de bilan relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Actif		
Prêts, avances et titres	225.998	14.003.726
Comptes ordinaires	1.725	1.312.911
Prêts	224.273	10.244.631
Titres		2.446.184
Opération de location financement		
Actif divers		19.874
Total	**225.998**	**14.023.600**
Passif		
Dépôts	3.209	11.557.535
Comptes ordinaires	3.209	1.313.019
Autres emprunts		10.244.516
Dettes représentées par un titre		2.446.184
Passif divers		19.881
Total	**3.209**	**14.023.600**
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés	2.031	654.472
Engagements reçus		654.472

7.3.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés	-170	-131.032
Intérêts et charges assimilées		160.000
Commissions (produits)		-135.242
Commissions (charges)		37.942
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus	-4.199	-115.735
Autres		184.063

Fidaroc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca

BDO Audit, Tax & Advisory

23, rue brahim Lemtouni
Quartier Oasis
20 410 - Casablanca - Maoc

BANK OF AFRICA S.A
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA S.A comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 32.624.170 dont un bénéfice net de KMAD 1.137.051, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 23 septembre 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 4,9 milliards de dirhams au 30 Juin 2022. En application des dispositions réglementaires en vigueur, il ressort des actifs pour un montant de 1,5 milliards de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA S.A arrêtés au 30 Juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 septembre 2022

Les commissaires aux Comptes

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 40 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO Audit, Tax & Advisory

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
71, Rue Lemtouni - Quartier Oasis 20410 Casablanca
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 /15
Télécopie : 212 5 22 29 33 05
ICE : 001529604000091

Mostafa FRAIHA
Associé

NOTE SUR LES COMPTES SOCIAUX & CONSOLIDES

L'élaboration des comptes sociaux à fin Juin 2022 a été réalisée dans un contexte mondial et national marqué par la poursuite de la propagation de la pandémie COVID 19.

BANK OF AFRICA a tenu compte, conformément aux normes, des impacts de la crise sanitaire dans l'élaboration de ses comptes sociaux et consolidés notamment en matière de couverture du risque de crédit.

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

1- Principes comptables fondamentaux

1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable Générale.

1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

• Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.

- Principe de permanence des méthodes.

- Principe du coût historique.

- Principe de spécialisation des exercices.

- Principe de prudence.

- Principe de clarté.

- Principe d'importance significative.

2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central

- les comptes des agences établies au Maroc

- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shangai, et l'agence de Tanger off Shore).

• Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

• Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

• La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

• Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,

- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

• Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

• Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)

• Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

• Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

• Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

• Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,

- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,

- 50 % pour les créances douteuses,

- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

• Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

• Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

• Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,

- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres

2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.

- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.

- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus.

Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminé à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des

Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation

- Participations dans les entreprises liées

- Titres de l'activité du portefeuille et

- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste "écart de conversion".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

ACTIF	30/06/22	31/12/21
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	4.982.153	7.323.591
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	21.004.194	20.167.359
. A vue	4.555.946	4.768.697
. A terme	16.448.248	15.398.662
Créances sur la clientèle	127.686.776	126.845.452
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	42.751.060	41.888.548
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	21.151.557	20.664.448
. Crédits et financements participatifs immobiliers	41.015.144	41.207.258
. Autres crédits et financements participatifs	22.769.015	23.085.198
Créances acquises par affacturage	2.714.099	2.954.347
Titres de transaction et de placement	46.267.072	37.687.594
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	22.797.967	14.923.138
. Autres titres de créance	435.811	231.115
. Titres de propriété	22.993.667	22.493.714
. Certificats de Sukuks	39.627	39.627
Autres actifs	9.059.423	7.831.620
Titres d'investissement	9.139.945	8.936.596
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	4.905.862	4.812.092
. Autres titres de créance	4.234.083	4.124.504
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	12.187.277	11.639.853
. Participation dans les entreprises liées	9.296.086	9.199.560
. Autres titres de participation et emplois assimilés	2.891.191	2.440.293
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	198.673	195.925
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	159.426	167.733
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	328.059	714.004
Immobilisations corporelles	2.770.036	2.637.210
TOTAL DE L'ACTIF	**236.497.133**	**227.101.284**

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/22	31/12/21
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	40.915.594	40.581.191
. A vue	4.175.467	3.010.935
. A terme	36.740.127	37.570.256
Dépôts de la clientèle	144.752.367	141.554.206
. Comptes à vue créditeurs	96.418.022	91.396.132
. Comptes d'épargne	26.432.019	25.927.402
. Dépôts à terme	17.581.763	19.469.487
. Autres comptes créditeurs	4.320.563	4.761.185
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	8.039.610	8.117.463
. Titres de créance négociables émis	8.039.610	8.117.463
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	8.518.628	3.766.247
Provisions pour risques et charges	1.310.353	1.294.922
Provisions réglementées	336.411	396.735
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	11.515.798	10.597.210
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	17.915.189	17.236.350
Capital	2.056.067	2.056.067
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	65	20
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1.137.051	1.500.873
TOTAL DU PASSIF	**236.497.133**	**227.101.284**

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/22	31/12/21
ENGAGEMENTS DONNES	**32.730.652**	**27.361.678**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	185.001	239.827
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9.692.118	6.840.594
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4.245.841	4.455.476
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10.872.862	10.385.685
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	7.734.830	5.440.096
ENGAGEMENTS RECUS	**23.939.578**	**24.690.635**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	20.492.030	21.169.699
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3.388.175	3.342.275
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	59.373	178.661
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/22	30/06/21
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**6.781.402**	**5.735.232**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	198.747	123.489
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèe	2.669.504	2.701.012
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	328.135	282.904
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	659.923	714.564
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	10.120	11.671
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	628.330	577.518
Autres produits bancaires	2.286.643	1.324.074
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**2.972.262**	**1.951.559**
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	329.231	284.227
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	422.878	431.870
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	260.717	291.725
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	9.871	9.957
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1.949.565	933.780
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	1	-
PRODUIT NET BANCAIRE	**3.809.140**	**3.783.673**
Produits d'exploitation non bancaire	53.365	33.575
Charges d'exploitation non bancaire	16.240	51.061
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**1.781.665**	**1.781.075**
Charges de personnel	864.404	816.340
Impôts et taxes	49.536	52.556
Charges externes	732.949	746.556
Autres charges générales d'exploitation	4.000	4.806
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	130.776	160.817
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**902.833**	**826.452**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	648.915	607.114
Pertes sur créances irrécouvrables	238.478	214.739
Autres dotations aux provisions	15.440	4.599
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**335.534**	**264.758**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	326.988	111.209
Récupérations sur créances amorties	8.536	12.034
Autres reprises de provisions	10	141.515
RESULTAT COURANT	**1.497.301**	**1.423.418**
Produits non courants	65.676	64.338
Charges non courantes	140.565	122.256
RESULTAT AVANT IMPOTS	**1.422.412**	**1.365.500**
Impôts sur les résultats	285.361	270.889
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1.137.051**	**1.094.611**

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/22	30/06/21
(+) Intérêts et produits assimilés	3.196.386	3.107.405
(-) Intérêts et charges assimilées	1.012.826	1.007.822
MARGE D'INTERET	**2.183.560**	**2.099.583**
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**-**	**-**
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	10.119	11.671
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	9.871	9.957
Résultat des opérations de crédit-bail et location	**248**	**1.714**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	**-**	**-**
(+) Commissions perçues	810.052	639.110
(-) Commissions servies	263.668	127.838
Marge sur commissions (1)	**546.384**	**511.272**
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	262.506	397.274
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-16.037	591
(+) résultat des opérations de change	272.764	206.353
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	45.510	3.796
Résultat des opérations de marché (1)	**564.743**	**608.014**
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	659.973	714.603
(-) Diverses autres charges bancaires	145.769	151.512
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	**-**	**-**
PRODUIT NET BANCAIRE	**3.809.139**	**3.783.674**
(+) résultat des opérations sur ommibilisation financières (2)	7.168	-90
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	44.202	33.498
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	14.245	50.894
(-) Charges générales d'exploitation	1.781.664	1.781.076
Résultat brut d'exploitation	**2.064.600**	**1.985.112**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-551.869	-698.610
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-15.430	136.916
Resultat courant	**1.497.301**	**1.423.418**
Resultat non courant	**-74.889**	**-57.918**
(-) Impôts sur les résultats	285.361	270.889
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1.137.051**	**1.094.611**

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/22	30/06/21
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1.137.051**	**1.094.611**
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	130.776	160.817
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	6.897	4.599
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	5.353	5.292
(-) Reprises de provisions (1)	65.676	133.638
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	132	741
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	10	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	9.163	77
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	1.996	166
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**1.207.112**	**1.131.029**
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	**1.207.112**	**1.131.029**

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/22	31/12/21
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6.213.581	9.807.055
(+) Récupérations sur créances amorties	8.536	18.879
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	44.070	104.145
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	3.392.870	5.289.409
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	16.240	133.670
(-) Charges générales d'exploitation versées	1.650.888	3.336.989
(-) Impôts sur les résultats versés	285.361	509.470
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	**920.827**	**660.540**
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-836.835	-18.744
(+) Créances sur la clientèle	-601.076	-873.600
(+) Titres de transaction et de placement	-8.579.478	-6.756.053
(+) Autres actifs	-1.233.749	170.371
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	8.307	23.083
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	334.403	3.546.692
(+) Dépôts de la clientèle	3.198.161	6.761.685
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	-77.853	-48.942
(+) Autres passifs	3.924.634	270.093
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	**-3.863.486**	**3.074.585**
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	**-2.942.658**	**3.735.125**
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	38.770	-
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	493.351	103.168
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	584.816	782.803
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	435.090	911.630
(+) Intérêts perçus	52.395	98.566
(+) Dividendes perçus	100.656	785.919
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	**-334.734**	**-706.781**
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	1.000.000	1.000.000
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	64.045	377.008
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	-	1.028.033
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	**935.955**	**-405.041**
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	**-2.341.438**	**2.623.303**
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**7.323.591**	**4.700.288**
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**4.982.153**	**7.323.591**

(En milliers de dirhams)

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
(2) Y compris IRR utilisées
(3) Y compris PER utilisées
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL 30/06/2022	TOTAL 31 / 12 / 2021
Comptes ordinaires débiteurs	2.751.243	94.668	853.632	3.521.613	7.221.156	12.088.372
Valeurs reçues en pension	-	-	120.712	-	120.712	120.180
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	-	-	120.712	-	120.712	120.180
Prêts de trésorerie	-	3.579.965	1.140.994	1.155.320	5.876.279	5.167.347
Au jour le jour	-	-	-	4.000	4.000	-
A terme	-	3.579.965	1.140.994	1.151.320	5.872.279	5.167.347
Prêts financiers	-	2.388.541	7.577.126	-	9.965.667	9.709.110
Autres créances	-	547.575	-	-	547.575	378.622
Intérêts courus à recevoir	-	24.048	-	-	24.048	27.319
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**2.751.243**	**6.634.797**	**9.692.464**	**4.676.933**	**23.755.437**	**27.490.950**

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			TOTAL 30/06/2022	TOTAL 31 / 12 / 2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	420.983	1.369.893	30.814.757	2.063.295	34.668.929	33.939.331
Comptes à vue débiteurs	279.457	1.369.893	11.634.398	1.702.738	14.986.486	15.280.093
Créances commerciales sur le Maroc	19.898	-	3.806.425	4.774	3.831.097	3.856.578
Crédits à l'exportation	-	-	588.699	130.476	719.175	934.931
Autres crédits de trésorerie	121.628	-	14.785.235	225.307	15.132.170	13.867.729
Crédits à la consommation	-	-	28.800	7.764.059	7.792.859	7.636.441
Crédits à l'équipement	5.950.654	801.162	13.156.421	977.559	20.885.796	20.381.794
Crédits Immobiliers	288.169	-	8.583.611	32.067.383	40.939.163	41.130.802
Autres crédits de trésorerie	2.000.000	14.943.946	912.611	98.517	17.955.074	18.532.714
Créances acquises par affacturage	2.064.950	-	640.016	9.133	2.714.099	2.954.347
Intérêts courus à recevoir	61.589	37.056	407.716	125.019	631.380	668.225
Créances en souffrance	826	-	2.667.449	2.145.299	4.813.574	4.556.145
Créances pré-douteuses	-	-	1.082	562.237	563.319	504.895
Créances douteuses	-	-	713.248	469.498	1.182.746	1.378.440
Créances compromises	826	-	1.953.120	1.113.563	3.067.509	2.672.810
TOTAL	**10.787.171**	**17.152.057**	**57.211.382**	**45.250.265**	**130.400.874**	**129.799.799**

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Émetteurs Privés		Total 30/06/2022	Total 31 / 12 / 2021
			Financier	Non Financiers		
Titres côtés	-	5.584.225	-	1.405.786	6.990.011	4.357.169
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	4.541.620	-	-	4.541.620	4.202.183
Obligations	-	1.042.605	-	1.405.786	2.448.391	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	147.881
Titres de propriété	-	-	-	-	-	7.105
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres non côtés	480.101	20.992.311	23.795.095	3.149.498	48.417.005	42.267.022
Bons du Trésor et valeurs assimilées	260.998	20.844.868	-	1.908.900	23.014.766	15.525.257
Obligations	219.103	-	536.064	1.049.223	1.804.390	4.190.163
Autres titres de créance	-	-	288.358	72.538	360.896	-
Titres de propriété	-	-	22.906.974	22.994	22.929.967	22.486.609
Certificats de Sukuks	-	-	-	39.627	39.627	39.627
Intérêts courus	-	147.443	63.699	56.216	267.358	25.366
TOTAL	**480.101**	**26.576.535**	**23.795.095**	**4.555.284**	**55.407.016**	**46.624.191**

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-value latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	45.277.433	45.277.433	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	22.040.495	22.040.495	-	-	-	-
Obligations	74.915	74.915	-	-	-	-
Autres titres de créance	288.358	288.358	-	-	-	-
Titres de propriété	22.834.038	22.834.038	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	39.627	39.627	-	-	-	-
Titres de placement	1.075.669	989.638	989.638	-	-	86.031
Bons du Trésor et valeurs assimilées	843.475	757.472	757.472	-	-	86.004
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	72.538	72.538	72.538	-	-	-
Titres de propriété	159.656	159.629	159.629	-	-	27
Titres d'investissement	9.139.945	9.139.945	6.785.418	142.752	2.497.279	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4.905.862	4.905.862	4.876.518	-	29.344	-
Obligations	4.234.083	4.234.083	1.908.900	142.752	2.467.935	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**55.493.048**	**55.407.016**	**7.775.056**	**142.752**	**2.497.279**	**86.031**

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS	30/06/22	31/12/21
Instruments optionnels achetés	**-9.536**	**-3.309**
Opérations diverses sur titres	**330.665**	**348.759**
Débiteurs divers	**1.297.632**	**1.203.147**
Sommes dues par l'État	1.087.968	1.008.847
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	137.236	129.269
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	72.428	65.032
Valeurs et emplois divers	**3.195.387**	**3.173.392**
Comptes de régularisation	**4.245.276**	**3.109.629**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	176.790	154.462
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	176.790	154.462
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	258
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	101.334	121.869
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	123.022	257.193
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1.649.802	1.076.467
Produits à recevoir	953.681	431.124
Charges constatées d'avance	696.121	645.343
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	2.194.327	-
Autres comptes de régularisation	-	1.499.380
Créances en souffrance sur opérations diverses	**-**	**-**
TOTAL	**9.059.424**	**7.831.618**

(En milliers de dirhams)

TITRES DE PARTICIPATION AU 30/06/2022

(en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821.877	906.650.000	9,06	82.188		82.188
RADIO MEDITERRANEE	Audiovisuel	708.260	196.650.000	36,02	70.827	-	70.827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500.000	500.000.000	10,00	50.000		50.000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120.000	55.000.000	21,82	12.000		12.000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109.990	98.200.000	11,20	11.000		11.000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100.000	115.000.000	8,70	10.000		10.000
MOROCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im.techno parc	56.500	46.000.000	12,28	5.650	-	5.650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33.332	10.000.000	33,33	3.333		3.333
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12.495	5.000.000	24,99	1.250		1.250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12.000	600 000 USD	20,00	971	971	-
MITC CAPITAL	Gest, fonds MNF	4.000	2.000.000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3.750	2.500.000	15,00	375	375	-
511 Titres de participation					**247.993**	**1.746**	**246.248**
						-	
TITRES DES ENTREPRISES LIEES						**-**	
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435.192	93 154 535 €	72,41	2.860.423		2.860.423
BMCE INTERNATIONAL HOLDING (BANK OF AFRICA UK)	Ets de crédit/étranger	102.173.261	102 173 261 £	100,00	1.255.914	-	1.255.914
O TOWER	Sté d'aménagement	9.600.000	2.000.000.000	48,00	960.000	-	960.000
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666.149	40.635.089,00	100,00	845.048		845.048
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1.935.692	312.411.900	61,96	707.410		707.410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26.000	2.600.000	100,00	450.000		450.000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726.220	138.418.200	52,47	370.770		370.770
LOCASOM	Location Longue durée	784.768	83.042.900	94,50	336.882		336.882
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	2.346.000	460.000.000	51,00	234.600	30.000	204.600
BANK AL-TAMWEEL WA AL-INMA - BTI	Banque participative	2.540.000	450.000.000	56,44	234.000	-	234.000
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	22.176.454	46 775 206 000 UGX	47,41	141.457	-	141.457
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121.726	50 000 268 220 FCFA	32,38	133.233		133.233
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1.499.997	500.000.000	30,00	125.000	-	125.000
HANOUTY	Distribution	93.624	20.399.000	45,90	123.529	123.529	-
LCB BANK	Ets de crédit étranger	565.300	14 340 000 000 FCFA	39,42	105.656		105.656
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100.000	100.000.000	100,00	100.000		100.000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155.437	40.000.000	38,85	90.192		90.192
RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3.000	300.000	100,00	78.357		78.357
BMCE CASH	Ets financier	369.996	37.000.000	99,999	53.000		53.000
MAROC FACTORING	Factoring	450.000	45.000.000	100,00	51.817		51.817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116.000	11.600.000	100,00	46.591		46.591
EUROSERVICES	Ets financier	3.768	4 831 000 €	78	39.802	-	39.802
BMCE IMMOBILIER	SCI	200.000	20.000.000	100,00	29.700	-	29.700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200.000	20.000.000	100,00	20.000		20.000
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	50.000	5.000.000	100,00	19.000		19.000
ACMAR	Assurances et service	100.000	50.000.000	20,00	10.001		10.001
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67.500	10.000.000	67,50	6.750		6.750
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Gestion OPCVM	250.000	25.000.000	100,00	6.443		6.443
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600.000	600 000 EURO	100,00	6.338	6.338	-
OPERATION GLOBAL SERVICES SA OGS	Sces Back-office	50.000	5.000.000	100,00	5.000		5.000
Eurafric Information	Service Informatique	41.000	10.000.000	41,00	4.100		4.100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15.000	1.500.000	100,00	3.025		3.025
IT International service	Sté de service informatique	3.100	31 000 EURO	100,00	327	327	-
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
ISKANE PRIMERO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
NEROPRIM IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1.000	100.000	100,00	0		0
TITRES DES ENTREPRISES LIEES					**9.454.566**	**160.194**	**9.294.372**
TITRES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE						**-**	
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1.263.425	984 373 280 EUR	2,05	169.480		169.480
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923.105	207 075 338 EUR	0,45	168.422	168.422	-
E.S.I	Ets crédit /étranger	467.250	500 400 000 EUR	0,93	144.984	144.984	-
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63.032	261 185 870 EUR	2,65	69.974	18.153	51.821
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	3.644	173 797 226 EUR	2,10	38.480	-	38.480
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	2.503	193 305 120 EUR	1,33	34.067		34.067
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310.014	387.517.900	8,00	31.373		31.373
BANQUE MAGHREBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets crédit	6.000	150 000 000 USD	4,00	30.462		30.462
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	150.000	75.000.000	20,00	15.000	7.566	7.434
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	156.862	80.000.000	19,61	11.765	-	11.765
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107.500	150.000.000	7,17	10.750	5.395	5.355
SEAF MOROCCO GROWTH FUND	Fonds d'investissement	114.623	180.000.000	6,37	9.181	-	9.181

INMAA SA	Société de service	53.333	20.000.000	26,67	5.333	2.323	3.010
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	583 524 000 USD	0,020	3.132		3.132
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 635 000 USD	0,03	3.046		3.046
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96.279	226.000.000	4,26	2.621		2.621
FIROGEST	Fonds d'investissement	2.500	2.000.000	12,50	250		250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1.987	3.380.000	5,88	59	-	59
515 Titres de l'activité de portefeuille					**748.378**	**346.842**	**401.535**
						-	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION						-	
CFG GROUP	Banque d'investissement	285.065	542.889.900	5,25	103.997		103.997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832.458	799.673.700	10,41	96.807		96.807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846.892	630.000.000	13,44	91.359	74.238	17.122
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106.667	800.000.000	13,33	60.000		60.000
SOGEPOS	Sté d'aménagement	46.216	35.000.000	13,20	4.622	-	4.622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52.864	700.484.000	0,75	3.393	3.393	-
SMAEX	Assurances et service	22.563	50.000.000	4,51	1.690		1.690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4.000	13.000.000	3,08	1.450	1.450	-
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12.670	19.005.000	6,67	1.267		1.267
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d'aménagement	10.000	60.429.000	1,65	1.000		1.000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100.000.000	4,02	803		803
STE IPE	Edition et impression	8.013	10.000.000	8,01	801		801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5.000	31.000.000	1,61	500		500
GECOTEX	Industrie	5.000	10.000.000	5,00	500	500	-
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5.000	20.000.000	2,50	500	500	-
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	1.922	75.000.000	0,64	481	481	-
PORNET	Service informatique	1.800	11.326.800	1,59	180		180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37.440.000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23		23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20.000.000	0,32	9		9
RMA	Assurances	5	1.796.170.800	0,00	2		2
RISMA	Tourisme	10	1.432.694.700	0,00010	2	-	2
516-9 Autres titres de participation					**369.436**	**80.611**	**288.824**
						-	
BAB CONSORTIUM					544.100		544.100
RYAD ENNOUR					501.232		501.232
FARACHA IMMO					306.706	-	306.706
O TOWER					135.774		135.774
SAISS IMMO NEJMA					119.947	-	119.947
KRAKER IMMO					89.019		89.019
NEROPRIM IMMO					75.969		75.969
SUX HILL SECONDO					51.123	-	51.123
IT International Service ITIS					50.703	50.703	-
AKENZA IMMO					46.991	-	46.991
SUX HILL PRIMERO					25.896	-	25.896
ISKANE PRIMERO					18.431		18.431
SUX HILL TERCIO					17.249	-	17.249
GOLEMPRIME IMMO					10.025		10.025
MOHIT IMMO					5.619	-	5.619
ECO PARC					4.736		4.736
BMCE CASH					2.500		2.500
MARTCO					1.500	1.500	-
Siège G.P.B.M.					723	-	723
ALLICOM MAROC					552	552	-
NOUACER CITY IMMO					54	-	54
MONET IMMO					25		25
SALAM PRIMERO					25		25
JASPE IMMO					25		25
ERRAHA NAKHIL					25		25
DENIM PRIMERO 1					25		25
VILLASBUGAN IMMO					25		25
BERLY IMMO					25		25
MAADEN SECONDO					25		25
514 Autres emplois assimilés					**2.009.052**	**52.755**	**1.956.298**
Total Général					**12.829.425**	**642.148**	**12.187.277**

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/22			31/12/21	30/06/22	31/12/21
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	198.673	-	198.673	195.925	198.673	195.925
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**-**		**198.673**			

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	238.508	2.281	**1.060**	**384**	**240.113**	**9.871**	**80.687**	**-**	**-**	**-**	**159.426**
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6.310	-	-	28	6.338	314	2.824	-	-	-	3.514
Crédit-bail mobilier	79.595	-	-	25	79.620	5.233	57.561	-	-	-	22.058
Crédit-bail mobilier en cours	5.595	-	-	-5.595	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	74.000	-	-	5.620	79.620	5.233	57.561	-	-	-	22.058
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Crédit-bail immobilier	151.543	-	-	332	151.875	4.325	20.302	-	-	-	131.573
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	151.543	-	-	332	151.875	4.325	20.302	-	-	-	131.573
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	1.060	2.281	1.060	-	2.281	-	-	-	-	-	2.281
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**238.508**	**2.281**	**1.060**	**384**	**240.113**	**9.871**	**80.687**	**-**	**-**	**-**	**159.426**

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice / Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions					Montant net à la fin de l'exercice
						Montant amortissement et/ou provision au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant amortissement sur immobilisation sortie	Cumul	
Immobilisations incorporelles	1.445.955	-35	205.978	820.694	831.204	731.951	58	35.374	264.238	503.145	328.059
Droit au bail	97.050	4	-	-	97.054	-	-	-	-	-	97.054
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1.348.905	-40	205.978	820.694	734.150	731.951	58	35.374	264.238	503.145	231.005
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	6.927.267	321	229.111	2.269	7.154.431	4.290.057	263	95.402	1.328	4.384.395	2.770.036
Immeubles d'exploitation	2.181.588	-	186.550	-	2.368.138	407.233	-	15.447	-	422.680	1.945.458
Terrain d'exploitation	232.947	-	-	-	232.947	-	-	-	-	-	232.947
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1.948.641	-	186.550	-	2.135.191	407.233	-	15.447	-	422.680	1.712.511
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	2.033.528	245	24.455	2.269	2.055.959	1.796.659	183	28.887	1.328	1.824.402	231.557
Mobilier de bureau d'exploitation	525.606	173	10.243	2.132	533.890	422.832	175	6.983	1.300	428.690	105.200
Matériel de bureau d'exploitation	225.471	4	3.020	-	228.496	213.093	4	3.173	-	216.269	12.226
Matériel informatique	1.093.081	68	11.089	37	1.104.201	1.000.559	4	14.765	26	1.015.301	88.900
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	81.765	-	103	99	81.769	64.972	-	2.783	2	67.754	14.015
Autres matériel d'exploitation	107.604	-	-	-	107.604	95.204	-	1.184	-	96.388	11.216
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2.166.116	108	13.849	-	2.180.073	1.823.859	80	41.597	-	1.865.536	314.537
Immobilisation corporelles hors exploitation	546.035	-31	4.258	-	550.261	262.306	-	9.471	-	271.776	278.485
Terrain hors exploitation	71.129	-	-	-	71.129	-	-	-	-	-	71.129
Immeubles hors exploitation	325.501	-	-	-	325.501	137.792	-	6.902	-	144.694	180.807
Mobilier et matériel hors exploitation	66.616	-	139	-	66.755	55.825	-	1.064	-	56.889	9.866
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	82.789	-31	4.119	-	86.876	68.688	-	1.505	-	70.193	16.683
TOTAL	**8.373.222**	**286**	**435.090**	**822.962**	**7.985.635**	**5.022.008**	**321**	**130.776**	**265.565**	**4.887.540**	**3.098.095**

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
01/01/2022	MATERIEL ROULANT	52	-	51	52	1	-
10/01/2022	MATERIL INFORMATIQUE	37	27	10	-	-	10
18/02/2022	MATERIEL ROULANT	4	-	4	4	-	-
03/03/2022	MATERIEL ROULANT	13	1	12	13	1	-
31/03/2022	LEASEBACK - ENSEMBLE DE PROGRAMMES ET SOLUTIONS INFORMATIQUES	747.359	264.238	483.122	483.122	-	-
11/04/2022	MATERIEL ROULANT	14	-	14	14	-	-
22/04/2022	TERRAIN	10.000	-	10.000	10.000	-	-
26/04/2022	MOBILIER D'EXPLOITATION	1.300	1.300	-	130	130	-
27/05/2022	MATERIEL ROULANT	16	-	16	16	-	-
TOTAL		**758.795**	**265.566**	**493.229**	**493.351**	**132**	**10**

(En milliers de dirhams)

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2022	Total 31 / 12 / 2021
Comptes ordinaires créditeurs	-	17.946	678.528	1.640.777	2.337.251	1.960.442
Valeurs reçues en pension	22.670.400	1.399.924	3.680.030	2.524.063	30.274.417	25.887.789
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	22.670.400	1.399.924	3.680.030	2.524.063	30.274.417	25.887.789
Emprunts de trésorerie	801.000	3.803.918	230.000	1.388.233	6.223.151	10.078.749
Au jour le jour	-	1.404.928	230.000	203.078	1.838.006	1.078.733
A terme	801.000	2.398.990	-	1.185.155	4.385.145	9.000.016
Emprunts financiers	-	96.163	1.665.616	282	1.762.061	2.309.147
Autres dettes	9.306	398	284.004	-	293.708	317.062
Intérêts courus à payer	15.994	5.105	1.920	1.987	25.007	28.003
TOTAL	**23.496.700**	**5.323.454**	**6.540.098**	**5.555.342**	**40.915.594**	**40.581.191**

(En milliers de dirhams)

DÉPOTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	3.516.605	3.699.789	22.495.737	66.694.571	96.406.702	91.384.760
Comptes d'épargne	-	-	-	26.386.077	26.386.077	25.882.621
Dépôts à terme	549.358	4.873.718	1.303.576	10.680.886	17.407.538	19.219.191
Autres comptes créditeurs	119.972	767.714	2.417.965	1.014.912	4.320.563	4.761.185
Intérêts courus à payer	20.809	35.875	25.343	149.459	231.487	306.449
TOTAL	**4.206.744**	**9.377.097**	**26.242.621**	**104.925.905**	**144.752.367**	**141.554.206**

(En milliers de dirhams)

TITRES DE CREANCES EMIS				
Ligne	**Date début**	**Échéance**	**Taux**	**Volume**
CD BOA	09/09/2019	09/09/2022	2,76%	225.000,00
CD BOA	15/10/2019	15/10/2022	2,79%	765.000,00
CD BOA	03/12/2019	03/12/2022	2,75%	615.000,00
CD BOA	16/01/2020	16/01/2023	2,72%	200.000,00
CD BOA	14/10/2020	14/10/2022	2,20%	450.000,00
CD BOA	22/12/2020	22/12/2022	2,22%	200.000,00
CD BOA	26/04/2021	26/04/2023	1,99%	865.000,00
CD BOA	26/04/2021	26/04/2024	2,13%	1.050.000,00
CD BOA	06/05/2021	06/05/2023	2,00%	420.000,00
CD BOA	06/05/2021	06/05/2024	2,13%	420.000,00
CD BOA	18/10/2021	17/10/2022	1,82%	303.700,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2023	2,03%	325.100,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2024	2,18%	107.500,00
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613.700,00
CD BOA	25/01/2022	24/01/2023	1,84%	400.000,00
CD BOA	26/04/2022	25/04/2023	1,91%	1.000.000,00
			TOTAL	**7.960.000**

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS	30/06/22	31/12/21
Instruments optionnels vendus	**-21.505**	**25.140**
Opérations diverses sur titres	3.345.903	87.235
Créditeurs divers	2.349.251	1.450.905
Sommes dues à l'Etat	1.281.068	1.184.536
Sommes dues aux organismes de prévoyance	65.253	48.798
Sommes diverses dues au le personnel	176.392	188.410
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	822.462	35
Fournisseurs de biens et services	-83.191	-48.285
Divers autres créditeurs	87.267	77.411
Comptes de régularisation	2.844.980	2.202.967
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	404.196	165.401
Comptes d'écart sur devises et titres	340	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	159.467	9.507
Charges à payer et produits constatées d'avance	468.607	376.077
Autres comptes de régularisation	1.812.370	1.651.982
TOTAL	**8.518.629**	**3.766.247**

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/21	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/22
Provisions déduites de l'Actif :	**7.439.223**	**734.786**	**401.319**	**2.785**	**7.775.476**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5	-	5	-	-
Créances sur la clientèle	6.721.621	648.755	326.813	57	7.043.620
Agios réservés	3.676	-	-	-	3.676
Titres de placements	73.488	86.031	74.501	1.013	86.031
Titres de participation et emplois assimilés	640.433	-	-	1.715	642.148
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif :	**1.691.657**	**20.953**	**65.856**	**11**	**1.646.764**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	25.738	160	170	-	25.728
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1.170.403	6.897	-	-	1.177.301
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	98.781	8.542	10	11	107.324
Provisions réglementées	396.735	5.353	65.676	-	336.411
TOTAL GENERAL	**9.130.880**	**755.739**	**467.175**	**2.796**	**9.422.239**

DETTES SUBORDONNÉES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	"Cours"	Taux	"Durée"	"Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité"	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150.000	1	6,95%	Perpétuel		150.000
DH	850.000	1	3,64%	Perpétuel		850.000
DH	950.000	1	3,52%	Perpétuel		950.000
DH	50.000	1	5,30%	Perpétuel		50.000
DH	200.000	1	7,05%	Perpétuel		200.000
DH	800.000	1	4,78%	Perpétuel		800.000
DH	910.000	1	3,96%	Perpétuel		910.000
DH	90.000	1	4,63%	Perpétuel		90.000
DH	160.000	1	6,18%	10 ans		160.000
DH	50.000	1	6,18%	10 ans		50.000
DH	790.000	1	2,80%	10 ans		790.000
DH	154.500	1	5,64%	10 ans		154.500
DH	845.500	1	2,79%	10 ans		845.500
DH	626.000	1	4,74%	10 ans		626.000
DH	1.374.000	1	2,64%	10 ans		1.374.000
DH	447.200	1	3,74%	10 ans		447.200
DH	78.900	1	3,74%	10 ans		78.900
DH	1.473.900	1	2,43%	10 ans		1.473.900
DH	400.000	1	3,13%	10 ans		400.000
DH	1.000.000	1	2,57%	10 ans		1.000.000
						11.400.000

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/21	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/22
ECARTS DE RÉÉVALUATION	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	17.236.789	-	678.400	17.915.189
Réserve légale	460.306	-	-	460.306
Autres réserves	7.674.517	-	678.400	8.352.917
Primes d'émission, de fusion et d'apport	9.101.966	-	-	9.101.966
Capital	2.056.066	-	-	2.056.066
Capital appelé	2.056.066	-	-	2.056.066
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	20	-	45	65
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1.500.873	-	-	1.137.051
TOTAL	**20.793.748**	**-**	**-**	**21.108.372**

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	30/06/22	31/12/21
Engagements de financement et de garantie donnés	24.995.822	21.921.582
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	185.001	239.827
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	185.001	239.827
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	9.692.118	6.840.594
Crédits documentaires import	4.363.323	2.491.675
Acceptations ou engagements de payer	1.720.894	1.629.932
Ouvertures de crédits confirmés	2.156.629	1.316.652
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	1.451.272	1.402.335
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4.245.841	4.455.476
Crédits documentaires export confirmés	271.031	6.968
Acceptations ou engagements de payer	-1.027	4.231
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	693.715	558.253
Engagements en souffrance	3.282.122	3.886.024
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10.872.862	10.385.685
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6.611.066	6.310.446
Autres cautions et garanties données	4.261.796	4.075.238
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	23.880.205	24.511.984
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	20.492.030	21.169.699
Garanties de crédits	9.651.782	9.795.872
Autres garanties reçues	10.840.248	11.373.826
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3.388.175	3.342.285
Garanties de crédits	3.388.175	3.342.285
Autres garanties reçues	-	-

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS SUR TITRES	MONTANT
Engagements donnés	**7.734.830**
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	7.734.830
Engagements reçus	**59.373**
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	59.373

(En milliers de dirhams)

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/22	31/12/21	30/06/22	31/12/21
Opérations de change à terme	43.462.978	30.233.137	-	-
Devises à recevoir	9.269.828	8.513.170	-	-
Dirhams à livrer	4.884.639	2.788.722	-	-
Devises à livrer	16.961.612	12.349.729	-	-
Dirhams à recevoir	12.346.898	6.581.517	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	6.131.964	3.526.854	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	5.385.996	2.765.690	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	21.073	49.516	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	167.155	246.520	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	557.740	465.129	-	-

(En milliers de dirhams)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	13.091.328		
Autres titres	6.827.103		
Hypothèques	111.524.500		
Autres valeurs et sûretés réelles	263.537.645		
TOTAL	**394.980.576**		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	18.820.991		
Autres titres	435.328		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	776.934		
TOTAL	**20.033.253**		

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

	D ≤ 1 mois	1 mois<D≤ 3 mois	3 mois<D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8.211.303	68.214	-	2.388.542	-	10.668.059
Créances sur la clientèle	14.047	209.958	5.340.960	19.278.121	1.658.967	26.502.053
Titres de créance	-	-	3.277.871	288.358	-	3.566.229
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**8.225.350**	**278.172**	**8.618.831**	**21.955.021**	**1.658.967**	**40.736.341**
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13.818.988	-	-	-	-	13.818.988
Dettes envers la clientèle	-	-	293.684	-	-	293.684
Titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**13.818.988**	**-**	**293.684**	**-**	**-**	**14.112.672**

(En milliers de dirhams)

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
17	50.025.735	37.135.891	5.683.208	838.238

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE	Montant
ACTIF	**37.682.948**
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	191.511
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	12.479.063
Créances sur la clientèle	10.975.216
Titres de transaction et de placement et d'investissement	7.556.459
Autres actifs	308.250
Titres de participation et emplois assimilés	5.905.664
Créances subordonnées	186.967
Immobilisations données en crédit-bail et en location	77.775
Immobilisations incorporelles et corporelles	2.043
PASSIF	**21.329.782**
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et asssimilés	13.681.368
Dépôts de la clientèle	7.495.509
Titres de créance émis	-
Autres passifs	152.905
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	**12.139.201**
Engagements donnés	**7.912.969**
Engagements reçus	**4.226.232**

(En milliers de dirhams)

MARGE D'INTÉRÊT	30/06/22	30/06/21
Intérêts perçus	**3.196.386**	**3.107.405**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	198.747	123.489
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2.669.504	2.701.012
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	328.135	282.904
Intérêts servis	**1.012.826**	**1.007.822**
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	329.231	284.227
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	422.878	431.870
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	260.717	291.725

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE	30/06/22		31/12/21	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	625.491	62.173	554.183	49.288
Créances douteuses	2.206.682	1.023.936	2.590.452	1.212.012
Créances compromises	9.025.021	5.957.511	8.133.135	5.460.325
TOTAL	**11.857.194**	**7.043.620**	**11.277.770**	**6.721.626**

(En milliers de dirhams)

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ	30/06/22	30/06/21
Titres de participation	8.219	7.716
Participations dans les entreprises liées	596.751	662.509
Titres de l'activité de portefeuille	6.452	-
Emplois assimilés	48.501	44.339
TOTAL	**659.923**	**714.564**

(En milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/22	30/06/21
Commissions perçues	**810.052**	**639.110**
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	223.276	216.366
Sur opérations de change	181.722	61.591
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	24.470	21.196
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	11.065	7.099
Sur moyens de paiement	233.169	192.751
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	28.692	29.475
Sur autres prestations de service	107.658	110.632
Commissions versées	**263.668**	**127.838**
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	96.595	35.366
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	58	141
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	101.660	51.873
Sur moyens de paiement	65.355	40.458
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	-	-

(En milliers de dirhams)

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	30/06/22	30/06/21
Produits	**2.104.871**	**1.262.443**
Gains sur les titres de transaction	740.479	420.907
Plus-value de cession sur titres de placement	1.376	76.105
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	74.501	39.486
Gains sur les produits dérivés	115.128	59.396
Gains sur les opérations de change	1.173.388	666.548
Charges	**1.540.128**	**654.430**
Pertes sur les titres de transaction	477.973	23.633
Moins-value de cession sur titres de placement	5.882	74.647
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	86.031	40.353
Pertes sur les produits dérivés	69.618	55.601
Pertes sur opérations de change	900.623	460.196
Résultat	**564.743**	**608.014**

(En milliers de dirhams)

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	30/06/22	30/06/21
Charges du personnel	864.404	816.340
Impôts et taxes	49.536	52.556
Charges externes	736.949	751.362
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	130.776	160.817

(En milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	30/06/22	30/06/21
Produits et charges		-
Autres produits et charges bancaires	337.078	390.294
Autres produits bancaires	2.286.643	1.324.074
Autres charges bancaires	1.949.565	933.780
Produits et charges d'exploitaion non bancaire	**37.125**	**-17.486**
Produits d'exploitation non bancaire	53.365	33.575
Charges d'exploitation non bancaire	16.240	51.061
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrecouvrables	902.833	826.452
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	335.534	264.758

(En milliers de dirhams)

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL	
I- Résultat Net Comptable	**1.137.051**
Bénéfice net	
Perte nette	
II- Réintégration fiscales	**328.408**
1- Courantes	43.047
Charges non déductibles	43.047
2- Non courantes	285.361
Impôts sur les sociétés	285.361
III- Déductions fiscales	**685.803**
1- Courantes	
Dividendes	620.142
2- Non courantes	
REPRISE / AMORTISSEMENT ET PROVISION	65.661
VI- Résultat net fiscal	**779.656**

(En milliers de dirhams)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPOTS	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	**1.497.301**
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	43.047
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	620.142
(=) Résultat courant théoriquement imposable	920.206
(-) Impôt théorique sur résultat courant	340.476
(=) Résultat courant après impôts	1.156.825
II. Indications du regime fiscal et des avantages octroyés par les codes des investissements ou par des dispositions légales specifiques	

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Nature	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A- TVA collectée	90.597	305.713	312.173	84.137
B- TVA à récupérer	40.432	216.976	215.362	42.046
Sur charges	20.758	177.164	166.854	31.068
Sur immobilisations	19.674	39.812	48.508	10.979
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	50.165	88.737	96.811	42.091

(En milliers de dirhams)

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2022

Montant du capital : 2 056 066 480 DIRHAMS

Montant du capital social souscrit non appelé : -

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel		
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS (*)					
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCES (**)	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	54.678.598	56.347.727	27,41%	
O CAPITAL GROUP	Avenue Californie	16.493.181	14.840.684	7,22%	
SOCIETE FINANCIERE DU CREDIT DU MAGHREB	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1.810.717	1.810.717	0,88%	
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES	100, Boulevard Abdelmoumen-20340- Casablanca	8.088.813	8.088.813	3,93%	
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay El Hassan - ex Piétri -BP 408 - Rabat	17.108.805	17.088.305	8,31%	
Groupe MAMDA/MCMA (***)	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouaki - Rabat	10.310.567	10.310.563	5,01%	
PERSONNEL BANK OF AFRICA		2.245.325	2.210.244	1,07%	
SBVC ET DIVERS		33.322.397	33.361.350	16,23%	
TOTAL (1)		144.058.403	144.058.403	70,07%	
B-ACTIONNAIRES ETRANGERS (*)					
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	50.492.025	50.492.025	24,56%	
British International Investment (ex CDC Group PLC)	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	11.056.220	11.056.220	5,38%	
TOTAL (2)		61.548.245	61.548.245	29,93%	
TOTAL (1) + (2)		**205.606.648**	**205.606.648**	**100,00%**	

(*) L'établissement de cette répartition du capital est basé sur :
- La situation du dépositaire BOA pour les actionnaires dont les titres sont déposés chez BOA
- La déclaration des actionnaires dont les clients ne sont pas déposées chez BOA à savoir (Groupe MAMDA/MCMA, CIMR et British International Investment - ex CDC Group PLC)

(**)Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés de RMA (2 930 019 actions)
(***)Détail Groupe MAMDA/MCMA Situation déclarée par l'actionnaire :

MAMDA : 41
MCMA : 6 282 315
MAC : 4 028 207

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du 28 juin 2022			
Report à nouveau	20	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	822.427
Résultats net de l'exercice	1.500.872	Autres affectations	678.465
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	**1.500.892**	**TOTAL B**	**1.500.892**

(En milliers de dirhams)

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	30/06/22	31/12/21	31/12/20
Capitaux Propres et Assimilés	**32.624.170**	**31.390.520**	**29.943.306**
Opérations et Résultats de l'Exercice	**-**	**-**	
Produit net bancaire	3.809.140	6.907.404	6.300.631
Résultat avant impôts	1.422.412	2.010.343	998.994
Impôts sur les résultats	285.361	509.470	274.812
Bénéfices distribués	822.427	1.028.033	999.102
Résultats non distribués	678.445	-	372.800
Résultat par Titre (en dirhams)	**-**	**-**	
Résultat net par action ou part sociale	5,53	7,30	3,52
Bénéfice distribué par action ou part sociale	4,00	5,00	5,00
Personnel	**-**	**-**	
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	864.404	1.673.566	1.553.520
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4.856	4.985	5.038

(En milliers de dirhams)

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1)	30/06/2022
Date d'établissement des états de synthèse (2)	

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	. Défavorables

EFFECTIFS	30/06/22	31/12/21
Effectifs rémunérés	4.856	4.985
Effectifs utilisés	4.856	4.985
Effectifs équivalent plein temps	4.856	4.985
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		-
Cadres (équivalent plein temps)	4.751	4.841
Employés (équivalent plein temps)	105	144
Dont effectifs employés à l'étranger	57	56

(En nombre)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/22	31/12/21	30/06/22	31/12/21
Titres dont l'établissement est dépositaire	40.228	39.946	250.995.523	267.640.740
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	92	92	124.516.314	133.494.580
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

RÉSEAU	30/06/22	31/12/21
Guichets permanents	704	703
Guichets périodiques	-	
Guichets automatiques de banque	855	846
Succursales et agences à l'étranger	41	36
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5

(En nombre)

COMPTES DE LA CLIENTÈLE	30/06/22	31/12/21
Comptes courants	136.947	132.559
Comptes chèques des MRE	185.392	192.860
Autres comptes chèques	1.301.726	1.285.185
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	757.462	779.709
Comptes à terme	6.588	7.451
Bons de caisse	702	876
Autres comptes de dépôts	-	-

(En nombre)

ETATS DE SYNTHÈSE - ACTIVITÉ TANGER OFFSHORE

ACTIF	30/06/22	31/12/21
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	**1.377**	**2.033**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**9.391.713**	**7.631.717**
. A vue	1.135.602	1.314.630
. A terme	8.256.111	6.317.087
Créances sur la clientèle	**4.651.431**	**4.731.725**
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	415.843	552.154
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	4.235.588	4.179.571
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	-	-
Créances acquises par affacturage	**-**	**-**
Titres de transaction et de placement	**750.959**	**489.311**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	613.276	401.004
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	137.683	88.307
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	**674.582**	**606.639**
Titres d'investissement	**2.467.935**	**2.315.197**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	2.467.935	2.315.197
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	**-**	**-**
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	**-**	**-**
Dépôts d'investissement placés	**-**	**-**
Immobilisations données en crédit-bail et en location	**74.951**	**77.423**
Immobilisations données en Ijara	**-**	**-**
Immobilisations incorporelles	**1.888**	**1.880**
Immobilisations corporelles	**155**	**154**
TOTAL DE L'ACTIF	**18.014.991**	**15.856.079**

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/22	31/12/21
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**-**	**-**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**14.971.752**	**13.312.044**
. A vue	1.132.753	649.121
. A terme	13.838.999	12.662.923
Dépôts de la clientèle	**2.010.525**	**1.703.395**
. Comptes à vue créditeurs	1.694.082	1.483.632
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	294.079	167.901
. Autres comptes créditeurs	22.364	51.862
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	**-**	**-**
Titres de créance émis	**-**	**-**
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	**839.291**	**613.259**
Provisions pour risques et charges	2.904	2.893
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**114.666**	**109.192**
Capital	**5.077**	**4.640**
Actionnaires.Capital non versé (-)	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**-**	**-**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**70.776**	**110.658**
TOTAL DU PASSIF	**18.014.991**	**15.856.079**

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/22	31/12/21
ENGAGEMENTS DONNES	**534.829**	**839.535**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2.543	1.839
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	465.532	787.273
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	66.754	50.423
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	**4.226.231**	**4.702.687**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2.337.471	2.865.430
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1.888.760	1.837.257
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/22	30/06/21
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**544.444**	**283.821**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	87.591	48.081
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèe	81.986	61.440
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	47.229	43.160
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	3.354	2.573
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2.249	3.801
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	4.356	5.591
Autres produits bancaires	317.679	119.175
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**422.250**	**169.349**
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	75.643	44.714
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	10.330	1.030
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2.815	2.901
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	333.462	120.704
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	**122.194**	**114.472**
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	1.665	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**2.725**	**2.289**
Charges de personnel	1.975	1.623
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	750	666
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**1**	**7**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	1	7
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**-**	**-**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	**117.803**	**112.176**
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	4.420	3.567
RESULTAT AVANT IMPOTS	**113.383**	**108.609**
Impôts sur les résultats	42.607	39.819
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**70.776**	**68.790**

(En milliers de dirhams)

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/22	30/06/21
(+) Intérêts et produits assimilés	216.807	152.681
(-) Intérêts et charges assimilées	85.973	45.743
MARGE D'INTERET	**130.834**	**106.938**
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**-**	**-**
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	2.249	3.801
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	2.815	2.901
Résultat des opérations de crédit-bail et location	**-566**	**900**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	**-**	**-**
(+) Commissions perçues	4.661	5.704
(-) Commissions servies	83	98
Marge sur commissions (1)	**4.578**	**5.606**
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-60	-35
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-16.037	591
(+) résultat des opérations de charge	-7.100	-3.087
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	7.203	1.021
Résultat des opérations de marché (1)	**-15.994**	**-1.510**
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	3.352	2.571
(-) Diverses autres charges bancaires	10	33
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	**122.195**	**114.474**
(+) résultat des opérations sur ommibilisation financières (2)	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1.665	-
(-) Charges générales d'exploitation	2.725	2.289
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**117.805**	**112.185**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-1	-7
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	**117.804**	**112.178**
RESULTAT NON COURANT	**-4.420**	**-3.567**
(-) Impôts sur les résultats	42.607	39.819
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**70.776**	**68.790**

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/22	30/06/21
+ Résultat net de l'exercice	70.776	68.790
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	70.776	68.790
- Bénéfices distribués	-	-
+ Autofinancement	70.776	68.790

(En milliers de dirhams)

VIII - NOTE SUR LES RISQUES

8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

8.1.1. Typologie des risques

8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

8.1.1.2. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

8.1.1.3. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

8.1.1.5. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'évènements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

8.1.2. Organisation de la gestion des risques

8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

• Direction Générale des Risques Groupe

L'une des missions attribuées à la Direction Générale des Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Elle prend ainsi en charge :

• La définition de la politique des risques du Groupe ;

• La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;

• La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

La Direction Générale des Risques Groupe est composée de quatre Pôles :

• Management des Risques Groupe

• Surveillance des engagements

• Analyse des Engagements

• Risques de Contreparties Afrique & Projets Transverses

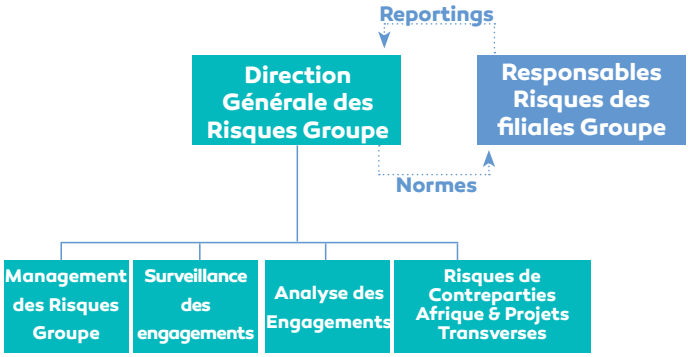

8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

• Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

• Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, en veillant notamment à l'existence et le maintien d'un système de contrôle interne adapté à l'organisation du Groupe, la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers, l'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration.

• Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

• Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Issue du Comité de Direction Générale du Groupe BANK OF AFRICA, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du dispositif de pilotage des risques du Groupe (BANK OF AFRICA S.A et de ses filiales directes et indirectes) et de la cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des Risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des risques (crédit, marché, pays et opérationnels) et de son adéquation avec le niveau de l'appétit pour le risque définie dans le cadre de la politique de gestion des risques.

8.1.2.3. Les Comités de crédit

• Comité de Crédit Sénior

Le Comité de Crédit Sénior examine et approuve hebdomadairement les demandes de crédits formulées par les clients de la Banque et du Groupe relevant de sa délégation. Les règles de fonctionnement et les pouvoirs diffèrent selon les niveaux des risques soumis, ainsi que la nature du segment du portefeuille de crédit concerné de la Banque qu'il soit Entreprise, Corporate ou Particuliers & Professionnels.

Le périmètre du Comité de Crédit couvre également les entités du Groupe. Il évalue et émet, à travers le Comité de Crédit Senior- Entités du Groupe, des décisions sur la prise de risque sur certaines contreparties ou groupe de contreparties du portefeuille bancaire et de négociation et ce, pour les activités au Maroc et à l'international pour les contreparties individuelles selon des seuils prédéfinis par filiale.

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Ce comité se réunis deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

• Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) dispose de la délégation pour statuer sur les contreparties au niveau de la région en respect du schéma délégataire en vigueur. Il est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

8.1.2.4. Le Comité de Surveillance des Engagements « CSE »

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le comité de surveillance des Engagements « CSE » (central et restreint) se réunit mensuellement afin de suivre les actions de régularisation, de recouvrement et d'assainissement des différents comptes relevés en anomalie. Le comité examine également les dossiers éligibles à un déclassement et décide de leur sort.

La mise sous contrôle de la situation des Engagements est canalisée par des instances de suivi et de surveillance en quatre niveaux, dont trois au niveau central.

8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

8.2.1. Circuit de décision de crédit

8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BANK OF AFRICA répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

• L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.

• La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus.

• Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale.

8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :

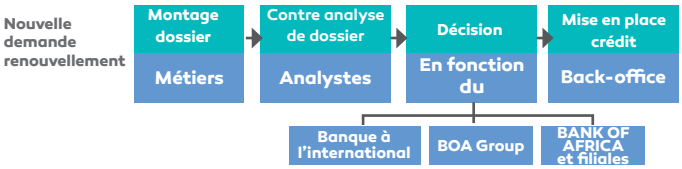

• Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;

• L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;

• La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;

• La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants:

• Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;

• Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;

• Un niveau Central au niveau de BANK OF AFRICA.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BANK OF AFRICA dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

8.3.1. Principes directeurs de la notation

8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

8.3.1.3. Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

8.3.2. Echelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BANK OF AFRICA, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

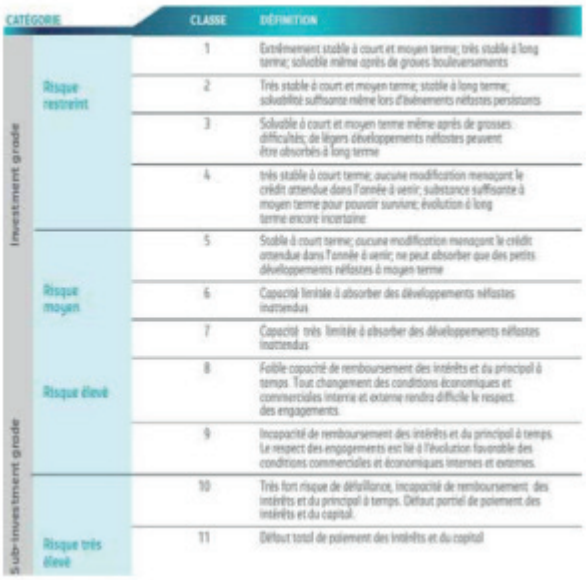

Ainsi, au 30 juin 2022, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :

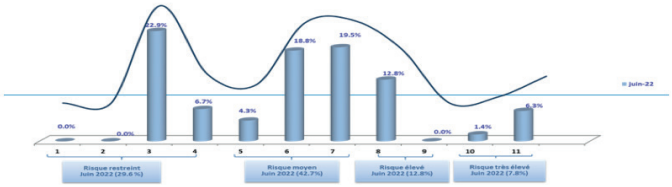

8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring pour le segment clientèle Retail, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

Deux types de scores sont mis en place : des scores de comportement et des scores d'octroi.

Le score de comportement correspond à une évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d'un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.

Une Cotation de A à K est attribuée à chaque client de la Banque et actualisée mensuellement et quotidiennement pour les incidents.

Classe	Signification
A	Risque très faible
A-	
B	Risque faible
B-	
C	Risque moyen
C-	
D	Risque moyennement élevé
D-	
E	

E-	Risque élevé
F	
F-	Risque très élevé
G	Risque majeur
G-	
H	Risque avéré
H-	
I	Pré-douteux
J	Douteux
K	Compromis

Quatre modèles de scores de comportement distincts sont mis en place par marché: un modèle pour les Particuliers, les Professionnels, les MRE et la TPE.

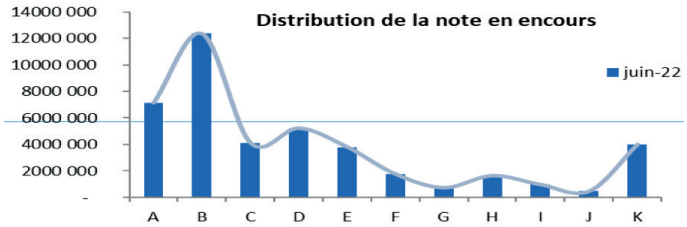

Le score d'octroi est une note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients sont notés par le score d'octroi.

Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation est mis en place.

8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec la Direction Générale des Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles exercés par les différentes entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe est d'assurer l'efficience du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. La Direction Générale des Risques Groupe, à travers le Pôle Surveillance Permanente des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles de la Direction Générale des Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori ;
- Assurer les contrôles à postériori ;
- Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, … ;
- Fixer et suivre les limites de concentration ;
- Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;
- Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;
- Conduire des stress tests ;
- Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique....

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;

- Le respect du niveau de délégation ;

- La conformité de la documentation juridique ;

- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;

- Les données saisies dans le système d'information.

8.4.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BANK OF AFRICA, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

• Des contreparties individuelles ;

• Des groupes d'intérêt ;

• Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin Juin 2022, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit:

	juin-22	
	Décaissement	% dans le total
Engagements des 10 premiers clients	20 174	16%
Engagements des 20 premiers clients	27 243	21%
Engagements des 100 premiers clients	47 747	37%

8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BANK OF AFRICA veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating / secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par la Direction Générale Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de Back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activité se présente comme suit à fin Juin 2022 :

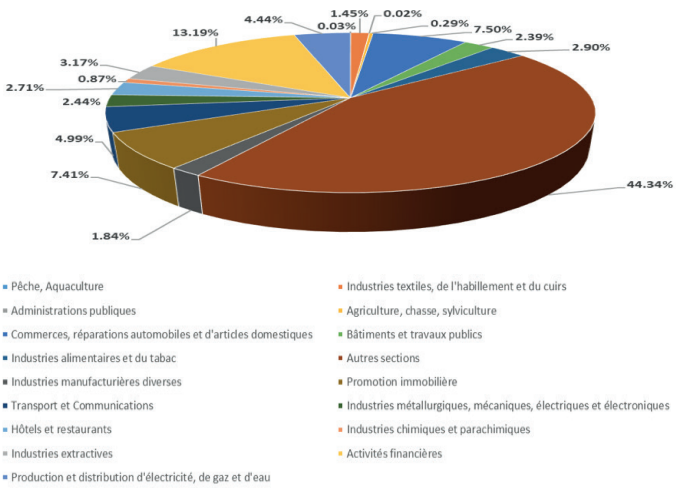

8.5. RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principal objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend outre la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

Les engagements de BANK OF AFRICA sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BANK OF AFRICA concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

• d'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;

• d'un suivi mensuel, et sont communiquées à la banque centrale à travers un état réglementaire.

Les reportings réalisés offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BANK OF AFRICA à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

En complément de ces états, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :

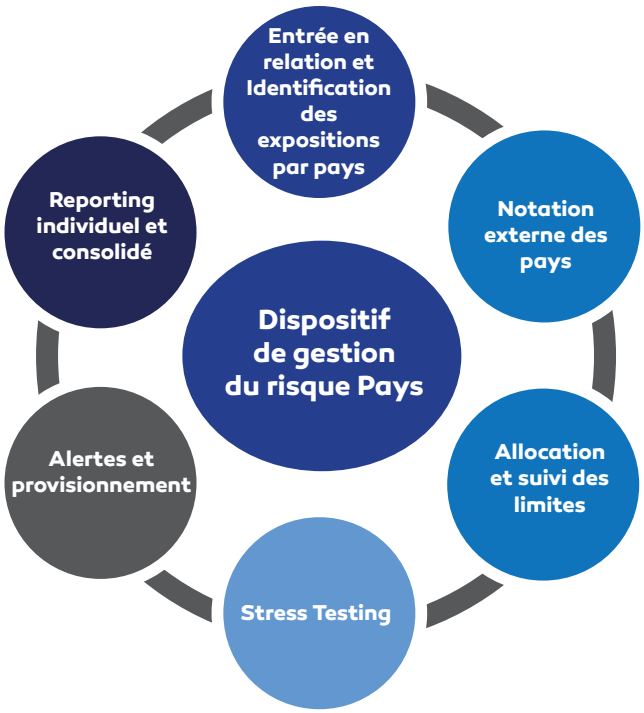

8.6. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciels tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marches financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;

- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;

- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque

- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif - passif ;

- Organiser et animer les sous comites actif-passif ;

- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informe de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marches financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;

- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;

- Maitriser les systèmes de reportant qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;

- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir a des changements importants des conditions de marche ;

- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciel à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs valides au Comité de Direction General sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios règlementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilancielle par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.

- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements des qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 167.6% sur base consolidée au 30 Juin 2022 au-dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par Bank Al Maghrib.

- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque a court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des

différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scenario de variation des taux de 200 pbs tel que préconise par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois a des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la marge nette d'intérêt prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et a moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin Juin 2022, en excluant le portefeuille trading Book, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de +200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à -0.168 Mrd DH soit -3.72% de la MNI prévisionnelle (et +0.163 Mrd DH pour une variation des Taux de -200 pb, soit +3.61% de la MNI prévisionnelle).

La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille trading Book, face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 0.88 Mrd DH soit 6.46% des Fonds Propres de base.

8.7. RISQUE DE MARCHE

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BANK OF AFRICA notamment :

• Le Risque de taux d'intérêt ;

• Le Risque de change ;

• Le Risque sur titres de propriété ;

• Le risque de crédit sur opérations de marché.

Cartographie des instruments

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BANK OF AFRICA se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de taux	I-Prêts/Emprunts Corporate et inter-bancaires Taux fixe (MAD et Devises) Taux Variable (MAD et Devises) II-Bons du Trésor et titres de créances négociables II-1 Titres souverains Taux fixe (MAD et Devises) Taux Variable (MAD et Devises) II-2 Titres émis par des établissements de crédits et entreprises Taux fixe (MAD et Devises) Taux Variable (MAD et Devises) III-Prêts/Emprunts de titres Prêts/Emprunts de Titres Repos/ Reverse Repos IV-Dérivés de Taux (MAD et Devises) Swaps de taux Futures de taux Forward Rate Agreement
OPCVM	OPCVM monétaires OPCVM Obligataires OPCVM Actions OPCVM Diversifiés
Produits de change	I-Change Change au comptant Change à terme II-Dérivés de change Swaps de change Options de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété Dérivés sur actions/Indices
Produits sur matières premières	Futures sur MP Options sur MP Swaps sur MP

8.7.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

8.7.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA sont :

• La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;

• Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre ;

• Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BANK OF AFRICA et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe ;

• L'entité Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;

• Les Risk Mangements Units des entités du Groupe BANK OF AFRICA qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des

reporting récurrents au Management des Risques Groupe;

• L'Audit Interne qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en rigueur.

8.7.1.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux:

• Limites ;

• Indicateurs de risques ;

• Exigences en fonds propres.

8.7.1.2.1. Limites

• Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

• Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

• Les limites de stop/loss ;

• Les limites de positions ;

• Les limites en VaR ;

• Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

• Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BANK OF AFRICA s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al- Maghrib telles que :

• La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;

• La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

8.7.1.2.2. Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

• Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BANK OF AFRICA ainsi que son Backtesting.

• VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la Stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers.

Parmi ces événements on peut citer :

• La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime » ;

• Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards $ pour soutenir les marchés financiers ;

• La crise grecque et la contagion aux « PIIGS ».

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

• Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,

• Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du $us

• Répercussion de la volatilité EUR/USD sur les cours EUR / MAD et USD/MAD

• Répercussion de la volatilité EUR/USD sur la volatilité EUR /MAD et la volatilité USD/MAD.

• Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scenarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

Les résultats des stress tests du risque de taux, du risque de change et actions du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

a - Portefeuille Taux

1ère hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 59 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 117 MMAD sur le P&L.

b- Portefeuilles Actions

1ère hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 9.5 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 15.7 MMAD sur le P&L.

c- Change

1ère hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 8.5 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 17 MMAD sur le P&L.

Les impacts des stress tests menés montrent que le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scenarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

8.8. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des évènements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

8.8.1. Politique de gestion des risques opérationnels

8.8.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

• L'identification l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels;

• L'évaluation des contrôles internes ;

• Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue dudit dispositif.

8.8.1.2. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

8.8.1.1.1. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

• Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;

• Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

8.8.1.1.2. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structuré autour de trois principes directeurs :

• Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BANK OF AFRICA et inspiré des meilleures pratiques ;

• Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;

• Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BANK OF AFRICA implique quatre entités majeures :

• La Direction Risques Opérationnels Groupe en central BANK OF AFRICA ;

• Le Réseau BANK OF AFRICA ;

• Les Directions Métiers BANK OF AFRICA ;

• Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

• Correspondants Risques Opérationnels (CRO);

• Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);

• Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

8.8.1.1.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

• Le Comité Risques Opérationnels Groupe se tient au sein du Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe, et les résultats des travaux sont présentés au Comité Risques

Groupe (émanation du Conseil d'Administration) ;

• Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;

• Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

• L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,

• L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,

• L'état d'avancement des plans d'action préventifs/ correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,

• Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

8.8.1.3. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BANK OF AFRICA au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

• Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;

• Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

• La Collecte des évènements,

• La Cartographie des risques opérationnels,

• Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA HOPEX. Ainsi, la collecte des évènements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil.

8.8.1.4. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

• Renforcer les contrôles ;

• Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;

• Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;

• Élaborer des plans de continuité d'activité ;

• Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile…`

8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

• BANK OF AFRICA a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non- respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

• BANK OF AFRICA doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;

• BANK OF AFRICA entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;

• BANK OF AFRICA entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;

• Les clients du Groupe BANK OF AFRICA sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;

• Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

8.9. DISPOSITIF ICAAP :

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque.

L'ICAAP s'articule autour de 3 axes principaux :

- La définition et le pilotage de l'appétit au risque de Bank of Africa S.A

- L'identification et le pilotage des risques ainsi que la mise en place d'un capital buffer visant à couvrir les risques du pilier 2 (risque de taux, de liquidité, de concentration, conformité…).

Le processus ICAAP (Internal Capital Adequacy Assesment Process) permet de définir une structure des fonds propres, des projections dynamiques de ratios de solvabilité et des exigences en capital additionnel

Pour compléter ce processus, la banque procède à des simulations et des stress-tests basés sur plusieurs critères pour évaluer l'impact des facteurs de risque sur sa capacité de résistance en termes de fonds propres.

La mise en place du dispositif du risk appetite s'est concrétisée par l'intégration de deux référentiels cadres à savoir :

- Le risque appetite framework qui décrit le schéma de gouvernance et d'organisation, le processus de définition et la déclinaison de l'appétit pour le risque au sein de la banque.

- Le risk appetite statement qui définit en cohérence avec le plan stratégique de développement du Groupe, les dimensions du risk appetite qui reflètent le profil de risque de la banque.

Ces dimensions sont déclinées en indicateurs quantitatifs auxquels des seuils ont été associés.

La Filière Risques veille à bien articuler le dispositif d'appétit au risque avec le processus d'allocation des fonds propres et le système des limites.

Pour les principaux risques, l'appétit pour le risque du Groupe est encadré par des limites et des seuils d'alerte. Ces indicateurs permettent de conforter l'atteinte des valeurs cibles du Groupe et d'orienter le profil de rentabilité du Groupe.

8.10 PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI) :

Dans le cadre des nouvelles dispositions de la circulaire 4/W/2017 de Bank Al Maghrib relative à la mise en place du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI), BANK OF AFRICA a pris les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement systémique, en cas de crise extrême et d'identifier les leviers pour rétablir sa viabilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Aussi, les différents risques auxquels le groupe est exposé, ont été couverts par ce PRCI, à savoir : le risque de crédit, le risque de marché, le risque pays, les risques de gestion du bilan, les risques opérationnels, le risque de cybercriminalité, le risque de non-conformité et le risque de réputation.

Ainsi, une taxonomie des risques du Groupe a été élaboré en articulation avec le dispositif ICAAP, le renforcement des simulations de crise interne en se basant sur des scénarii extrêmes mais plausibles et qui couvrent l'ensemble des risques encourus par le Groupe.

Les travaux menés ont abouti à la définition du périmètre significatif pouvant être sujet à une crise majeure (entités significatives, activités fondamentales ou encore fonctions critiques). Des scenarii de crises ont été définis, et ont fait l'objet de simulation et de calculs d'impact. En outre, le contexte de la crise sanitaire Covid-19 a été pris en compte en simulant une évolution pessimiste et extrême de la pandémie, sur le modèle des scénarii considérés par le FMI.

Ainsi, pour chaque impact estimé, des mesures de rétablissement ont été définies avec pour objectifs de restaurer la viabilité financière de la banque via des leviers préalablement identifiés et quantifiés. A ce propos, une revue de la liste des mesures de redressement a été opéré, et ce en détaillant les mesures préparatoires et prérequis, risques opérationnels et financiers pour faciliter la mise en œuvre des mesures de redressement ainsi que la hiérarchisation des mesures définies.

BANK OF AFRICA BMCE GROUP a mis en place un dispositif de suivi d'indicateurs précoce en vue de détecter les crises en temps opportun et a défini des indicateurs devant déclencher les mesures de rétablissement. Le suivi de ces indicateurs fait partie du dispositif global de gestion des risques du Groupe et de leur surveillance.

Aussi, ce plan a fait l'objet d'une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière. L'objectif étant d'en faire un véritable levier de prévention des risques.

8.11. RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, CLIMATIQUE ET SOCIALE:

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociétale de BANK OF AFRICA - BMCE Groupe est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

BANK OF AFRICA - BMCE Groupe intègre ainsi les considérations et objectifs de développement durable dans ses stratégies commerciales et gère les risques environnementaux, climatiques et sociaux (ECS) liés à ses engagements commerciaux.

Les risques résultant des problématiques environnementales, climatiques et sociales sont inhérents à toute transaction financière. Ils se traduisent pour la banque en impacts financiers, légaux, de garantie ou de réputation.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

8.12. ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 8.5% et celui global de solvabilité de 11.5%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe BANK OF AFRICA respectent les prérogatives règlementaires établies par Bank Al-Maghrib.

Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie conformément aux méthodes appliquées sur les éléments hors bilan

ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT	30/06/2022
Types d'expositions	Actifs pondérés après ARC
Eléments du bilan	185 768 090
Eléments de Hors - bilan : Engagements de financement	8 814 627
Eléments de Hors - bilan : Engagements de garantie	10 307 970
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de Bancaire	-
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	173 278
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	599 446
Autres Actifs / Autres Eléments	34 637 178
Risque règlement / livraison	1 037 667
Total	241 338 256

COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Eléments Constituant les Fonds Propres

BANK OF AFRICA est dotée d'un capital social de DH 2 056 066 480, composé de 205 606 648 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin juin 2022, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 6,7 milliards.

Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de Bank Al Maghrib (BAM).

Depuis le 30 Juin 2014, les déclarations de solvabilité s'effectuent selon les standards réglementaires de Bâle III définis par BAM.

Ainsi, le mode de calcul des fonds propres a été revu à la lumière de cette nouvelle réglementation et des mesures transitoires ont été mises en place sur une période courant jusqu'à 2019.

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

• Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;

• Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit;

• Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit

COMPOSITION DES FONDS PROPRES ET RATIO DE SOLVABILITÉ

Fonds propres de base	**23 434 365**
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	**26 747 786**
Capital social ou dotation	2 056 066
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	20 092 456
Report à nouveau créditeur	12 766
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	1 267 851
Intérêts minoritaires	3 318 647
Eléments à déduire des fonds propres de base	**3 313 421**
Good Will	1 032 114
Autres ajustements des CET1	1 485 249
Immobilisations	764 258
Autres déductions	31 800
Fonds propres additionnels	**2 000 000**
Dettes subordonnées à durée indéterminée	2 000 000
Fonds propres complémentaires	**7 588 265**
Dettes subordonnées à durée déterminée	6 737 534
Ecart de réévaluation	668 362
Réserves latentes	182 369
Total	**33 022 630**

Exigences en FP par type des risques	**Juin. 2022**
Risques de crédit pondérés	241 330 070
Risques de marché pondérés	9 630 296
Risques opérationnels pondérés	26 502 663
Total des actifs pondérés	277 463 029
Fonds propres Tier 1	25 434 365
Ratio de fonds Tier 1	9.2%
Total des fonds propres admissibles	33 022 630
Ratio de Solvabilité	11.9%

Social	juin-22	déc-22	juin-23	déc-23
Fonds propres de base	13 812	13 566	13 731	13 935
Fonds propres Tier I	15 812	16 066	17 231	17 435
Fonds propres Tier II	22 362	22 012	22 627	22 281
Actifs pondérés	148 367	146 173	148 454	150 953
Ratio CET 1	9.3%	9.3%	9.2%	9.2%
Ratio Tier I	10.7%	11.0%	11.6%	11.5%
Ratio de Solvabilité	15.1%	15.1%	15.2%	14.8%

Consolidé	juin-22	déc-22	juin-23	déc-23
Fonds propres de base	23 434	24 483	26 450	27 268
Fonds propres Tier I	25 434	26 983	29 950	30 768
Fonds propres Tier II	33 023	34 033	36 450	36 718
Actifs pondérés	277 463	281 274	288 285	295 041
Ratio CET 1	8.4%	8.7%	9.2%	9.2%
Ratio Tier I	9.2%	9.6%	10.4%	10.4%
Ratio de Solvabilité	11.9%	12.1%	12.6%	12.4%